

Le premier hebdomadaire des faits-divers

7^e Année - N° 287

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

26 Avril 1934

DÉTECTIVE



A Dijon, la mère de Carbone apprend par M^e Ceccaldi la mise en liberté provisoire de son fils...

L'AFFAIRE PRINCE COMMENCE

Lire, pages 3 et 7, le récit de notre envoyé spécial Marcel MONTARRON

Par la bande

VANT de prendre une décision définitive sur la demande de mise en liberté formulée par le « baron » de Lussats, Carbone et Spirito, la Chambre du Conseil de Dijon avait manifesté son hésitation en ne prolongeant que pour une courte durée le mandat de dépôt des trois inculpés.

Au regard d'une accusation aussi grave que celle de l'assassinat du conseiller Prince, la mesure prise par le tribunal était faible : sa faiblesse même trahissait les inquiétudes de conscience des juges et reflétait l'angoisse, l'émotion et aussi l'agacement qui sont au cœur de tous.

La partie civile elle-même, dont le mémoire si remarquable et si impressionnant a été remis par M^{re} Maurice Garçon et Marcel Poinard au garde des Sceaux, s'« en est rapporté à la justice ». C'est assez dire combien soucieuse de défendre les intérêts sacrés d'une « mémoire qui lui est chère » et, partant, de ne pas s'aventurer à la légère dans une voie chimérique, elle entend conserver une sage prudence, qui tranche avec des audaces regrettables, susceptibles de gêner la marche ultérieure de l'instruction.



Le rapport de l'inspecteur Bonny péchait par indigence.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de nos critiques : il ne s'agit pas pour nous de défendre « le baron » et ses amis ; nous voulons faire respecter la loi et les magistrats et c'est parce que nous redoutons les conséquences de certaines illégalités que nous élevons une protestation.

On a tout dit sur les seigneurs du « milieu » qui, depuis plusieurs semaines, attendaient dans une cellule de Bourgogne qu'on apportât la preuve qu'ils ont participé, comme auteurs principaux ou comme complices, à l'attentat ourdi contre M. Prince.

Ils avaient été arrêtés sous cette inculpation précise ; le rapport de l'inspecteur Bonny, dont on a fait d'abord grand mystère, est connu : il devait étayer l'accusation ; il est surtout remarquable par son indigence ; jamais on n'aura vu assemblage plus inattendu de « ragots » puérils, d'informations suspectes et douteuses, venues d'indicateurs dont la seule affirmation n'est pas un article de foi.

On nous annonçait la semaine dernière que le « baron » pourrait bien être impliqué de recel de bijoux — n'avait-on pas trouvé à son doigt un brillant qui aurait été volé à un joaillier ? — et que Spirito avait été signalé par la police égyptienne comme un trafiquant notoire de stupéfiants.

Mais ce n'est ni pour recel, ni pour trafic de drogue que les trois « Dijonnais » avaient été mis sous les verrous.

Accusés d'un crime et placés, pour ce motif, sous mandat de dépôt, ils devaient être interrogés, et l'instruction poussée dans ce sens. Personne ne s'y trompe : vouloir les prendre « par la bande », vouloir minimiser la plus grande affaire criminelle de ce temps, justifier une arrestation imprudente en modifiant les motifs qui l'ont déterminée, en transformant la qualification première, serait un jeu dangereux et qui risque d'énervier encore davantage l'opinion publique, trop alarmée déjà et qui n'a pas besoin d'une nouvelle secousse.

Que Lussats, Carbone et Spirito aient bénéficié jusqu'à ce jour d'amitiés puissantes et qui choquent, qu'ils aient mérité pour des délits ignorés la prison, c'est bien possible... Eux-mêmes ne songent pas — et ce serait une tâche difficile — à se poser en anges de vertu ; ils reconnaissent avec franchise qu'ils ont pas mal de choses à se re-

procher... Mais, alors, il fallait les juger pour ces faits et non pour... le reste.

S'il est vrai que M. Bonny, pour une satisfaction d'amour-propre personnel, a voulu, coûte que coûte, donner des noms au juge d'instruction, cela ne constitue pas encore, dans notre code, une raison suffisante : le zèle étrange d'un policier n'équivaut pas à une preuve et, quand la preuve fait aussi complètement défaut, la justice se doit de ne pas se prêter à de dangereuses fantaisies.



La voyante de l'affaire Prince

Chaque jour, les pistes les plus folles sont révélées aux enquêteurs de l'affaire Prince.

Comme le garde des Sceaux l'a prescrit énergiquement, toutes les pistes sont suivies avec soin, et cela donne parfois des résultats inattendus.

C'est ainsi que, récemment, un conseiller référendaire à la Cour des Comptes, ami personnel de M. Chéron, écrivit à ce dernier une lettre toute remplie de renseignements, raisonnements et savantes déductions sur le mystère Prince : il demandait à être entendu sans retard.

Un commissaire de la Sûreté Générale, M. Demartini, fut chargé de s'occuper de l'affaire : le conseiller référendaire étant en vacances à Cahors, M. Demartini se rendit aussitôt dans le Quercy.



M. Demartini dut enregistrer les ragots de la voyante.

Le conseiller le reçut en grand secret, puis, un doigt sur les lèvres, le conduisit auprès... d'une voyante.

■■■

C'est là!...

Pendant quatre heures, ce fut une séance inénarrable.

Le conseiller à la Cour des Comptes, le commissaire à la Sûreté Générale écoutèrent les élucubrations de la voyante qui, penchée sur des cartes, soudainement inspirée par les communications des « esprits », marquait du doigt l'emplacement où les assassins de M. Prince avaient complété leur attentat.

Il fallut que M. Demartini prit des notes complètes en gardant son sérieux et fit, ensuite, un rapport au doyen des juges d'instruction.

Ce serait à ne pas croire... si l'histoire n'était rigoureusement authentique!...

■■■

Qui est l'assassin?

Détective est heureux d'annoncer à ses fidèles lecteurs qu'il a pu obtenir d'une importante firme cinématographique la primeur d'un grand film policier, MEURTRES. C'est une production d'une actualité brûlante en cette période troublée, où chacun se pose cette question : *Qui est l'assassin ?*

Nous donnerons, dès la semaine prochaine, un résumé du scénario de MEURTRES, dont vous verrez le déroulement à l'écran.

Ci-dessous, on trouvera un billet à tarif réduit, à découper, valable pour la « Gaité-Rochecouart », où le film passera, en avant-première, le 4 mai.

GAITÉ-ROCHECOUART

(Métro Barbès)

**BON POUR UNE ENTRÉE
A TARIF RÉDUIT**

Valable du 4 au 11 Mai

A présenter au contrôle.

Crime d'enfant



La petite victime, Dorette Zietlow, agonisante, sur son lit d'hôpital.

On craint que la foule ne cherche à lyncher Rogalsky (ci-dessous).



Les gamins, témoins tardifs du drame, alertèrent alors la police.



Un crime épouvantable, qui vient d'être commis à Chicago, a jeté dans la consternation la population, pourtant habituée aux faits divers macabres. Il s'agit, en effet, d'un cas exceptionnel, la victime n'ayant que deux ans et demi, et l'assassin... treize ans!

C'est en jouant dans le grenier d'une maison abandonnée que trois gamins découvrirent la petite Dorette Zietlow, dépouillée de ses vêtements, tandis que George Rogalsky, un dégénéré de treize ans, essayait de chasser les intrus.

La police, avertie, vint arrêter Rogalsky, et transporta d'urgence la malheureuse petite à l'hôpital. Elle était atteinte de pneumonie et succomba malgré tous les efforts des médecins.

Rogalsky avoua son crime à la suite d'un grilling qui dura plusieurs heures.

Il avait, dit-il, volé l'enfant à ses parents, et l'avait transportée dans le grenier, où il l'avait dévêtue, puis abandonnée pendant deux jours au froid glacial de cette maison déserte.

Bien qu'il s'agisse d'un dégénéré, irresponsable de ses actes, le crime de Rogalsky a déchaîné une vague d'indignation collective. Des milliers de personnes assistèrent à l'enterrement de la victime, clamant des protestations et des injures à l'adresse du jeune criminel.

La police, qui redoute le lynchage, a envoyé plusieurs détachements armés pour garder la prison où Rogalsky est écroué.

■■■

Un as de l'escroquerie

Stew Donnelly, un des adeptes les plus réputés de l'escroquerie internationale, qui fut arrêté l'année passée en France, est en train de regagner l'Amérique, son pays natal, encadré de deux détectives de New-York.

Donnelly, alias « le Tueur », est réclamé, pour divers crimes, par plusieurs Etats d'Amérique, ainsi que par la justice canadienne. Il sera jugé à New-York pour avoir dépouillé James Kennedy, un homme d'affaires, de la somme de 16.000 dollars, mais le total de ses escroqueries s'élève à 225.000 dollars.

Ce qui est plus grave, c'est que Donnelly est inculpé de détenir une partie de la rançon versée par Lindbergh lors de l'enlèvement de son fils.

Cette rançon avait été payée en billets, dont les numéros avaient été relevés par la police. Leur circulation normale semblait, de ce fait, impossible ; mais ils

n'en furent pas moins utilisés par les escrocs internationaux.

En effet, le *confidence game*, ou « jeu de confiance », qui est une des formes d'escroquerie des plus subtiles, exige de la part de ceux qui le pratiquent un grand étalage de fortune.

Cette mise en scène sert à jeter la poudre aux yeux des victimes : les billets Lindbergh sont un accessoire précieux de cette comédie, tout en restant entre les mains des malfaiteurs.

Les deux détectives, Frank Raihl et Martin Hayes, qui surveillent Donnelly sur le bateau, sont des spécialistes des grands criminels, entraînés par de longues années d'expérience. Ils ont redoublé de vigilance en apprenant l'arrivée en France de Grace Burk, la maîtresse de Donnelly, une des affiliées les plus redoutables de l'escroquerie internationale.



Donnelly entre les policiers Martin Hayes (à gauche) et Frank Raihl.

Le tank humain

La police américaine vient d'adopter une nouvelle armure ; c'est une véritable cabine blindée portative, munie de meurtrières et d'une petite fenêtre en verre triplex, permettant



Le tank individuel qui vient d'être expérimenté à Chicago.

à l'homme ainsi revêtu de voir son adversaire et de se servir de son revolver.

Les tanks humains seront utilisés dans la guerre contre les gangsters, qui viennent d'opérer, à Chicago, une nouvelle série de raids sensationnels.

■■■

Police technique

Nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de mentionner, dans ce journal, les travaux de crimina-



Le détective Rochat, nouveau diplômé de l'Université de Lyon.

listique mis au point par le détective P.-J. Rochat, de Genève.

M. Rochat vient de soutenir avec le plus vif succès, devant l'Université de Lyon, une thèse sur « les méthodes de transfert dans l'étude des empreintes digitales », méthodes dont il est l'inventeur. Cette thèse lui a valu le diplôme d'Etudes supérieures de criminalistique, qui sanctionne justement la haute expérience de ce technicien de la police, formé à la forte école du professeur Locard.

La mise en pages de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
PUBLIE CETTE SEMAINE
MARIANNE
L'EXPULSION DE TROTZKY
un article d'ANDRÉ MALRAUX
et
un article de L.-O. FROSSARD
TOUS LES MERCREDIS
16 pages illustrées **75c.**
Abonnements (France et Colonies)
Un an **32 fr.**
Six mois **18 fr.**

DÉTECTIVE ADMINISTRATION PARIS (VI) - 3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI) **DÉTECTIVE**

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTÉ CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

REDACTION DIRECTEUR MARIUS LARIQUE
ABONNEMENTS 1 an 6 mois
FRANCE ET COLONIES 65.00 35.00
ÉTRANGER (TARIF A) 85.00 45.00
ÉTRANGER (TARIF B) 100.00 55.00

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "DéTECTIVE".

Dijon (de notre envoyé spécial).
 our de théâtre ? Non.

La mise en liberté provisoire, sans caution, de Carbone, de Spirito et de de Lussats, — qui équivalait pratiquement, quoi qu'on dise, à leur mise hors de cause dans l'affaire Prince — était le dénouement prévisible de cette première phase de l'instruction.

Nous avions, on s'en souvient, présenté l'arrestation soudaine de ces trois hommes comme un coup de sonde. Le coup de sonde a échoué. Après vingt-cinq jours d'instruction, il n'a pas été possible de confondre les trois suspects, et il n'a pas été possible de les confondre parce que, on doit bien le dire, le dossier dressé contre eux ne contenait que du néant.

Certes, nous avions déjà marqué notre surprise en constatant la ténuité des charges réunies par le rapport de l'inspecteur principal Bonny. Mais la tranquille assurance du policier, l'optimisme souriant du juge Rabut nous laissaient croire que l'accusation tenait des atouts en réserve, qu'elle nous cachait les plus solides de ses arguments, et qu'à l'heure choisie par elle, une offensive de grand style allait être déclenchée contre les trois inculpés.

Nous attendions.

Sous le ciel méditerranéen l'inspecteur Bonny poursuivait ses patientes investigations et s'attachait surtout à effriter le mur d'alibis de de Lussats. Car — détail à noter — c'est surtout la culpabilité du Baron que le policier s'efforçait de démontrer — celles de Carbone et de Spirito semblant être pour lui provisoirement négligeables.

Dans son cabinet, le juge Rabut prenait

L'AFFAIRE PRINCE COMMENCE

Quelques-uns des témoins qui ont été confrontés avec Carbone, de Lussats et Spirito : de gauche à droite : le mystérieux H. V., M. Marcel Gabbillot, M. Mariani, Mme Michel et Mlle Suzanne Raverot.



vous que l'on soit arrivé le 20; que de Lussats, qui est un de mes amis, ait été vraiment parmi nous ! Nous étions bons. Déjà, la fameuse « piste de Rouen » nous a fait assez de tort ! Les clients, dans mon établissement, refusaient aux femmes de boire une bouteille, sous prétexte, disaient-ils, que l'argent servirait à payer l'essence de l'expédition de la Combe-aux-Fées, vous vous rendez compte ! Enfin, pour nous dédommager de notre déplacement, le juge nous a remis, pour tous les cinq, onze cents francs. Ce qui a fait dire à Carbone : « — Que d'argent gaspillé, pôvre France ! Avec ces onze cents francs, j'aurais secouru bien des misères à Marseille ! »

Parmi les autres témoins, il y avait l'énigmatique, l'insaisissable H. V... venu, lui, spécialement de Paris, car, comme chacun

Qui remplacera Carbone et C^{ie} à la prison de Dijon (cicon-tre) ?

l'ignore, le mystérieux H. V. a pour véritables initiales H. R... et ce Sherlock Holmes improvisé n'est autre qu'un honorable commerçant parisien.

De tous les témoins, rassemblés par les soins de M. Rabut, cet H. V... dont on avait tant parlé, et dont l'existence finissait même par devenir improbable, pouvait, s'il venait, être le plus redoutable pour la défense.

N'était-ce point lui qui avait révélé que le 20 février, vers sept heures du soir, il avait dû, surpris par une panne d'essence, stopper devant la Combe-aux-Fées, près d'une auto arrêtée tous feux éteints. De l'auto, il n'avait pu distinguer qu'imparfaitement le numéro, mais soudain, dégringolant le talus de la voie ferrée, un homme avait surgi.

Puis, se joignant à deux autres individus, l'homme était monté dans la voiture et avait démarré brusquement, abandonnant à ses soucis d'automobiliste imprévoyant, l'infortuné H. V.

Eh bien, le redoutable témoignage a, lui aussi, comme les autres, tourné en faveur des trois inculpés. M. H. V., s'il a confirmé sa surprenante rencontre, n'a reconnu ni Carbone, ni Spirito, ni de Lussats.

Bien mieux, M^e de Moro-Giafferi et M^e Ceccaldi tirèrent de son témoignage un argument de valeur.

— Vous dites avoir vu surgir devant vous les trois individus de la Combe-aux-Fées, à 19 h. 15. Et vous êtes formel quant à cette heure. Si les individus venaient de transporter le corps du conseiller Prince sur la voie ferrée, c'est le train de 19 h. 38 qui aurait dû écraser le corps du magistrat. Aucune trace de sang n'a été relevée sur ce convoi. C'est le train de 20 h. 32 qui a décapité et déchiqueté le corps du malheureux magistrat. Que serait donc devenu le conseiller Prince entre 19 h. 15 et 19 h. 38 ?

(Lire la suite page 7.)



chaque jour des mines plus mystérieusement réjouies. Chaque jour, les reporters intrigués essayaient de percer le secret de cet optimisme. Chaque jour, l'honorable magistrat répétait, en se balançant sur son fauteuil :

Les alibis de ces messieurs ne m'émeuvent pas. Tout est à vérifier. Cent mille personnes auraient-elles pris l'apéritif avec Carbone, le 20 février, à Marseille, que je ne dois pas négliger les témoins qui déclarent avoir vu ce même Carbone, le 17 ou le 20 février, dans la région dijonnaise. Je dois savoir aussi pourquoi de Lussats a tenu les propos qui ont été rapportés. J'entendrai tout le monde, y compris les journalistes qui ont rencontré de Lussats depuis la mort du conseiller Prince. Je leur demanderai de rafraîchir leur mémoire, de se souvenir de l'étrange insistance avec laquelle le Baron cherchait à influencer leur jugement, à orienter tendancieusement leurs informations...

Nous prenions acte d'aussi louables desseins et nous attendions, non sans impatience, l'heure décisive des confrontations écrasantes, des témoignages sensationnels et des coups de théâtre à longue portée.

Nous restions sceptiques quant à la culpabilité des trois prisonniers, mais nous ne pouvions croire, comme nous l'affirmaient leurs défenseurs, qu'il n'y eût pas contre eux des charges graves, encore non révélées, des apparences de preuves encore insoupçonnées.

Eh bien ! — fait unique sans doute dans les annales judiciaires — en deux jours d'offensive, le juge n'a pu sortir de son dossier que des témoignages aussitôt dégonflés, aussitôt réduits à néant.

Des témoins, il en était venu des quatre coins de la France !

De Seurre, où Mme Bruley, victime des étranges ressemblances qui l'entourent depuis sa plus tendre jeunesse (son père ne ressemble-t-il pas à M. Poincaré ?), avait cru voir Spirito le lendemain du drame de la Combe-aux-Fées...

De Troyes, où habite un représentant de commerce, M. Leclerc, qui le 19 février, avait cru surprendre en gare de Dijon un concubule suspect entre trois hommes qui pouvaient bien être trois envoyés spéciaux de la mafia. M. Leclerc passa en revue Carbone, Spirito et de Lussats et dut reconnaître qu'aucun d'eux ne ressemblait aux individus rencontrés la veille du drame.

De Dôle, on avait fait venir aussi une servante d'hôtel, un chef cuisinier, un garagiste, tandis que de Rouen, le tenancier Griffaut, dit Riton, et ses quatre compagnons de voyage, étaient, à bord de leur voiture, revenus à Dijon pour participer à une confrontation générale.

La scène prit rapidement une tournure vaudevillesque. Griffaut et ses amis n'oublièrent pas de sitôt l'épilogue imprévu de leur voyage en Italie.

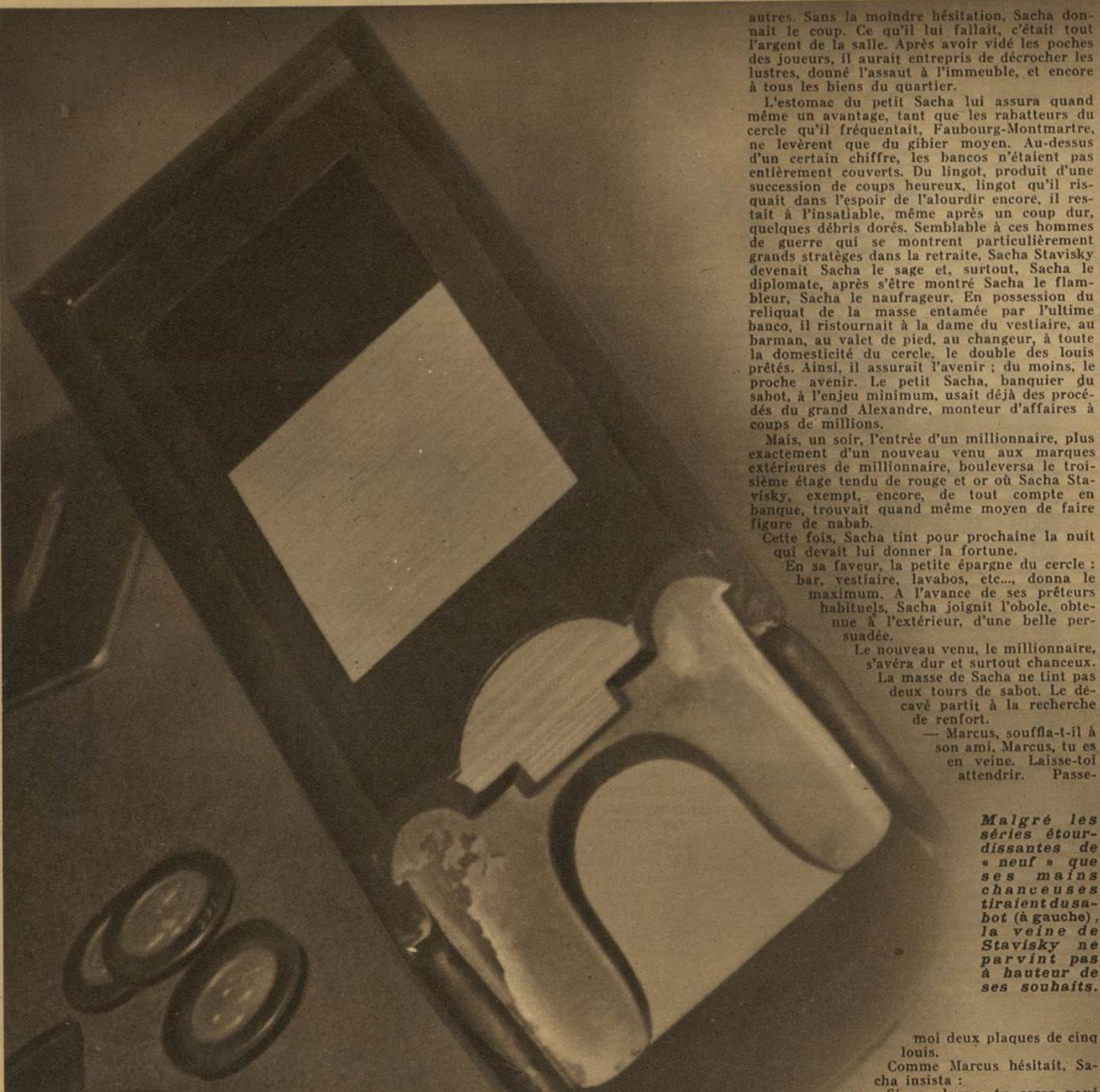
Figurez-vous, m'a dit Griffaut, dans la soirée, que nous étions tous péle-mêle : juges, avocats, inculpés et témoins, noyés dans un épais nuage de fumée. Car nous fumions lous, à qui mieux mieux. Personne n'a pu, naturellement, reconnaître parmi nous de Lussats. Avec lequel d'entre nous, d'ailleurs, aurait-on pu confondre ? Avec Brivadis, à la rigueur, à cause de son nez... Et tout cela parce que le hasard d'un retour de voyage nous a fait passer par Dijon le 17 février ! Voyez-



Seul, le reporter de Détective est parvenu, non sans peine, à saisir dans son objectif la fuyante silhouette du mystérieux M. H. V. que l'on aperçoit au volant de sa conduite intérieure.

Ci-dessous : Les « cinq » de la piste de Rouen vont se rafraîchir peu après la confrontation qui les a réunis au Palais de Justice.





autres. Sans la moindre hésitation, Sacha donnait le coup. Ce qu'il lui fallait, c'était tout l'argent de la salle. Après avoir vidé les poches des joueurs, il aurait entrepris de décrocher les lustres, donné l'assaut à l'immeuble, et encore à tous les biens du quartier.

L'estomac du petit Sacha lui assura quand même un avantage, tant que les rabatteurs du cercle qu'il fréquentait, Faubourg-Montmartre, ne levèrent que du gibier moyen. Au-dessus d'un certain chiffre, les bancos n'étaient pas entièrement couverts. Du lingot, produit d'une succession de coups heureux, lingot qu'il risquait dans l'espoir de l'alourdir encore, il restait à l'insatiable, même après un coup dur, quelques débris dorés. Semblable à ces hommes de guerre qui se montrent particulièrement grands stratèges dans la retraite, Sacha Stavisky devenait Sacha le sage et, surtout, Sacha le diplomate, après s'être montré Sacha le flambleur, Sacha le naufrageur. En possession du reliquat de la masse entamée par l'ultime banco, il ristournait à la dame du vestiaire, au barman, au valet de pied, au changeur, à toute la domesticité du cercle, le double des louis prêtés. Ainsi, il assurait l'avenir ; du moins, le proche avenir. Le petit Sacha, banquier du sabot, à l'enjeu minimum, usait déjà des procédés du grand Alexandre, monteur d'affaires à coups de millions.

Mais, un soir, l'entrée d'un millionnaire, plus exactement d'un nouveau venu aux marques extérieures de millionnaire, bouleversa le troisième étage tendu de rouge et où Sacha Stavisky, exempt, encore, de tout compte en banque, trouvait quand même moyen de faire figure de nabab.

Cette fois, Sacha tint pour prochaine la nuit qui devait lui donner la fortune. En sa faveur, la petite épargne du cercle : bar, vestiaire, lavabos, etc..., donna le maximum. À l'avance de ses prêteurs habituels, Sacha joignit l'obole, obtenue à l'extérieur, d'une belle persuadée.

Le nouveau venu, le millionnaire, s'avéra dur et surtout chanceux.

La masse de Sacha ne tint pas deux tours de sabot. Le dé-cavé partit à la recherche de renfort.

— Marcus, souffla-t-il à son ami, Marcus, tu es en veine. Laisse-toi attendre. Passe-

sabot qui n'avaient pas réussi. Ceux-là, il le nommait les poux. A leurs effusions, il répondait :

— Je crois me souvenir que je vous dois quelque chose. Voici mille francs...

En leur tournant le dos, il ajoutait :

— Je ne vous réclame pas la monnaie.

À Marcus, portraitiste de renom, Alexandre marqua des égards particuliers. Il lui commanda son portrait. Au prix convenu, Stavisky prétendit ajouter l'hébergement du peintre dans le plus beau palace de Saint-Jean-de-Luz, pendant la durée de la pose.

— Saint-Jean-de-Luz ? remarqua Marcus, il a du casino là-dessous...

Et il compléta :

— Le baccara est un violon d'Ingres dont j'ai cessé de jouer.

— J'en joue toujours, répliqua Stavisky, continue d'en jouer, parce que ça me sert.

Rappelant aujourd'hui cet entretien, le peintre observe :

— Sur le moment, je me suis demandé quoi le baccara pouvait bien lui servir ?

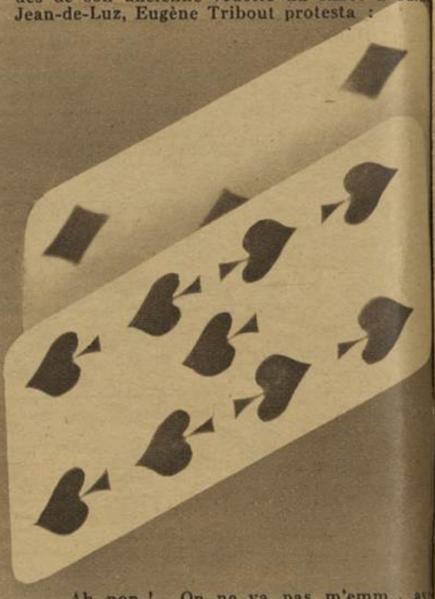
■ ■ ■

En 1931, année du séjour de Serge Alexandre à Saint-Jean-de-Luz, Eugène Tributou était grand patron des jeux de la station basque.

Ici, une parenthèse. À un enquêteur chevronné, l'observation des hommes et des choses confère, à la longue, quelque expérience : un juge d'instruction se forme une opinion sur des individus sortis de leur milieu habituel et placés dans le cadre d'emprunt d'un cabinet de magistrat. L'enquêteur journaliste, lui, exerce son esprit critique dans le climat même de personnages et des faits.

C'est ainsi que l'enquête sur la disparition de bijoux d'Alexandre me plaça devant un Eugène Tributou, très loin de supposer que l'affaire Stavisky, et encore l'affaire Prince, allaient causer les pires ennuis et le diriger, en fin de compte, sur la prison. Quand j'annonçai au directeur du « Frolic's » et de « l'International » qu'il était soupçonné d'avoir acquis les émeraudes de son ancienne vedette du sabot à Saint-Jean-de-Luz, Eugène Tributou protesta :

Malgré les séries étourdissantes de « neuf » que ses mains chanceuses tiraient du sabot (à gauche), la veine de Stavisky ne parvint pas à hauteur de ses souhaits.



moi deux plaques de cinq louis.

Comme Marcus hésitait, Sacha insista :

— Si ça claqué, tu seras payé quand même. Tu sais que je suis un homme de ressources...

La ressource. Sacha la chercha dans le banco sur parole. Comme toujours, il avait la foi. Cette nuit-là, il avait surtout la guigne. À minuit, il se trouvait en posture plus que difficile envers le nouveau client du cercle, qui, lui, « éclairait » tout portefeuille dehors.

Le lendemain, Sacha Stavisky se voyait refuser l'entrée du cercle.

Quelques années plus tard, en retrouvant son débiteur, le peintre Marcus put constater que son ex-compagnon du tapis vert ne s'était pas vanté en se proclamant homme de ressources.

Serge Alexandre touchait alors à son apogée. Comme l'artiste avait lui-même réussi, Alexandre ne l'accueillit pas avec la morgue qu'il réservait, d'ordinaire, aux anciens camarades du



Au cercle proche du Faubourg-Montmartre (à gauche) où Sacha fit ses débuts, le personnel se cotisait pour qu'il pût se « mettre en file ».

Le peintre à qui ont échoué, sur le tard, le renom et les profits bien mérités par un réel talent, évoque aujourd'hui, sans la moindre gêne, le temps où il partageait avec Sacha Stavisky le déjeuner gratuit des cercles, cette amorce alimentaire que les maisons de jeu instituèrent au cours des années grasses, dans l'intention de rassembler et de retenir, dès midi, le quorum indispensable à l'ouverture d'une toute première partie.

Ce peintre, au nom de proconsul romain, passait pour un favori du tapis vert. Lui-même reconnaît avoir perdu, cartes en main, plus de temps que d'argent. Cette réussite relative, il l'attribue à sa modération dans la recherche du gain à la table de jeu.

Il n'en était pas de même, ajoute-t-il, du camarade Sacha. Chacune de ses mains, heureuses au baccara, aura représenté un raccourci de sa vie tout entière, vie de conquérant lancé à la poursuite d'un but fantastique. Ses victoires du tapis vert, comme celles qu'il remporta sur d'autres terrains, ne lui parurent jamais à la mesure de son souhait. Toujours, il s'empressa de les remettre en cause. Dans ses meilleures

réussites de joueur ou d'affairiste, il ne vit jamais qu'un moyen de courir aussitôt un nouveau risque, puis un autre et ainsi de suite, jusqu'à la culbute inévitable.

Chaque midi, Sacha arrivait, au cercle, « fleur », comme on dit dans le milieu. Un louis prêt par le barman, ou par la dame du vestiaire, le mettait « en file », c'est-à-dire en possibilité de s'asseoir à la table verte, pour y attendre le passage du sabot dévidant ses cent-quatre cartes.

Au départ d'un louis, la passe de trois, cagnotte et pourboire déduits, laisse sept louis au banquier abandonnant la main sur ce bénéfice. L'ancien compagnon de jeu de Stavisky, le peintre Marcus, assure ne jamais avoir poussé plus loin ses prétentions. Et il rappelle :

— ... Sacha, lui, continuait... Quatorze louis...

Vingt-sept louis... Cinquante-deux louis... Le croupier regardait son homme bien dans les yeux. Cela voulait dire : « Mon petit Sacha, rends-toi compte de ce que cinquante-deux louis représentent pour un fauché comme toi... ». « Banco ! », lançait une voix partie d'une autre table, la table des gros du cercle : des gros, par comparaison avec le faible gabarit des



C'est au casino de Gannes où, depuis, on a ouvert des salles de « roulette » (ci-dessus), qu'Alexandre affronta Zographos (à droite) en des duels retentissants.

STAVISKY AU "SABOT"

fixé par lui, s'entend — sur sa situation plus qu'embarrassée, je me serais bien gardé de prendre en charge des bijoux ou des valeurs dont le dépôt, prenant caractère de recel, risquait de me placer en mauvaise posture.

Cette déclaration était celle d'un homme qui ne veut pas d'histoires. Les débuts de Tribout, débuts de preneur de paris au-dessous de l'enjeu minimum du Mutuel, c'est de l'histoire ancienne. Eugène Tribout est une répétition de ce Monsieur Piégeois que Capus nous a montré évoluant vers l'état de parfait gentleman. Or, de Tribout, nouveau Monsieur Piégeois, on a fait un Monsieur de la Santé. Je n'ai pas oublié l'ahurissement qu'il manifesta lors de notre deuxième rencontre, quand je fus le premier à lui annoncer qu'il allait être inquérité à propos de l'assassinat du conseiller Prince.

— Mais, c'est impossible ! Comment peut-on supposer que je puisse être mêlé même indirectement à une aventure de ce genre ? Un homme dans ma situation n'a de chance de la maintenir, qu'à la condition de se montrer impeccable comme le niveau d'eau que l'on place sur la table de la roulette, avant de commencer la partie. On n'ignore pas, à la police, que je pousse la hantise du malfaiteur jusqu'à payer, pour qu'il s'en aille, tout suspect que j'ai repéré dans l'une de mes maisons.

— Ayant rapporté, en toute sincérité, cette partie de mon double entretien avec Eugène Tribout, qui risque de paraître un plaidoyer en faveur de l'inculpé, je pense avoir gagné le droit de répéter avec la même franchise ce qu'il m'a raconté de Sacha Stavisky.

— C'est à Cannes, m'a-t-il dit, que j'ai rencontré pour la première fois Alexandre... Je continue de le nommer Alexandre, non pour le chiqué, comme tant d'autres, mais parce qu'il me fut présenté sous ce nom et que je ne l'ai jamais entendu nommer autrement.

— A Cannes, je me trouvais en compagnie d'André (le grand maître des jeux sur la Croisette). Un homme frappa à la porte de son cabinet et entra délibérément. André se leva, ému. Il me présenta Serge Alexandre, à qui il annonça, qu'il le rejoindrait dans un quart d'heure, à la terrasse du casino.

— Je restai doublement étonné. D'abord, de l'entrée désinvolte du visiteur. On ne pénètre pas chez André comme dans un moulin. Un collègue comme moi doit s'annoncer et souvent faire antichambre.

— En plus, André s'était levé pour aller au devant d'Alexandre. Ce n'est pas non plus dans ses habitudes... Pour une dame, c'est entendu : galanterie oblige ; mais pour un homme, même pour tel ou tel grand monsieur, André ne se dérange pas.

— Comme j'avais manifesté tout haut ma surprise, André m'expliqua :

— Quand vous aurez vu cet homme à la table, vous comprendrez...

L'Alexandre que Tribout vit, les cartes en main, sous les feux du casino de Cannes, ne différait pas, dans sa façon d'escrimer du sabot, du « décrocheur de lustres » que le peintre Marcus avait tenté vainement de convertir à la modération. Le cadre, seul, était changé. Les lustres du casino de Cannes sont d'une autre richesse que les lampes à abat-jour vert du cercle parisien, voisin du carrefour Montmartre, où Sacha Stavisky abattit ses premiers huit et neuf. Sur les tapis verts qui répètent la tonalité des pins parasols de La Bocca, le jeton d'un louis, en l'an 1930, était le parent pauvre que l'on reléguait en un réduit sans éclat. Le bel Alexandre ne s'essayait plus, comme autrefois le petit Sacha, aux tables populaires. Son fauteuil l'attendait à la table d'honneur, celle où chaque place est délimitée par une double éminence de plaques de 1.000, de 5.000 et de 10.000 ; celle où la relève du croupier signifie pour celui-ci la relève de son linge : un pli à une manchette ou à un plastron n'est pas plus toléré à la grande table qu'une oreille à une carte, à sa sortie du sabot.

Tribout put juger du rayonnement de l'homme. Ce soir-là, il dominait son grand adversaire, Zographos. Celui-ci, sur trois coups successifs perdus d'un rien, jeta les cartes.

Nul banquier ne lui succéda.

Alexandre s'était empressé de transborder son butin à une table voisine. Une place lui avait été aussitôt offerte. Pour les bourses moyennes, il y avait le million du gagnant à conquérir. La conquête s'annonçait facile. Sabot en main, Alexandre en usait comme d'une pelle, pour disperser son trésor.

— ... Carte, Madame ?... Oh ! un cheval (Une carte sans valeur)... Ça ne fait certainement

que... Deuxième coup... Abattage à la banque... Troisième coup... Tirage à la ponte, tirage à la banque... Gain pour la banque...

Le banco montait. D'abord couvert par la table, il avait attiré les pontes des tables voisines. Les autres sabots étaient délaissés. C'était la ruée vers le monceau de plaques que le croupier laissait pêle-mêle, sans compter, ainsi qu'Alexandre en manifestait toujours le désir.

Et la main continuait. La palette poursuivait sa rafle des enjeux disposés en quinconce. Deux pyramides d'ambre moucheté de rouge encadraient le sabot.

Il vint un moment où la persistance de la série démonta les plus convaincus de l'intervention inévitable du coup de perte, suivant la loi des probabilités. Même la loi inexorable paraissait frappée de caducité.

Devant le renoncement des pontes, le banquier renouça lui-même. Ecartant le sabot d'une chiquenaude, Alexandre annonça :

— Il y a une suite.

Nul ne voulut de cette suite. Par curiosité, on distribua le coup suivant. Les cartes donnèrent baccara au banquier.

Une main semblable à son histoire. Le lendemain, l'histoire se répétait sur la Croisette. Elle s'entourait de commentaires. A midi, elle s'augmentait d'insinuations.

Certains assuraient avoir surpris un signal entre deux croupiers et le banquier. D'autres se souvenaient de l'étrange attitude de certains joueurs de la table. D'autres encore soulignaient certaines abstentions. De gros pontes, d'ordinaire à l'affût des masses réalisées par les mains prolongées, n'avaient pas risqué une seule plaque sur la série miraculeuse.

Le casino s'émut. Une enquête fut ouverte.

Le commissaire Montabré, inspecteur des jeux, n'avait rien vu. M. Julien, à ce moment directeur de la Sûreté Générale, ne félicita pas son subordonné d'avoir eu la vue basse. Il décida la comparution du commissaire devant le conseil de discipline.

Au casino même, la direction cloua au pilori deux employés, ainsi désignés comme les complices du « preneur » du sabot maquillé. Un certain nombre de joueurs de la table, joueurs ayant joué non leur argent sur la main, mais un rôle dans sa réussite, furent « fichés » en même temps que le trop chanceux Alexandre.

Après avoir maudit le traître qui, changeant brusquement de méthode, s'était abstenu, un soir, de leur distribuer son argent, les partisans d'Alexandre gémissaient sur son éloignement du tapis vert. Les maisons de jeux entendirent cette façon de vœu national. Le tout premier, le casino de Cannes donna l'exemple de l'indulgence, en réintégrant les deux employés coupables d'avoir favorisé la chance d'Alexandre. On ne les remplaça pas dans leur ancien emploi, mais on les réintégra quand même.

Le 27 juillet, le banquier au sabot miraculeux recevait, lui-même, l'absolution, ainsi que les joueurs exclus à la suite de la grande rafle.

A Deauville, la nouvelle coïncida avec le retour du soleil. Sur la Riviera, on fut tout près d'illuminer. La saison d'hiver s'annonçait bien.

Dès fin décembre, Alexandre se retrouvait à Cannes, face à son grand adversaire Zographos. Celui-ci ne paraissait pas se souvenir de l'aventure de janvier. D'ailleurs, il n'avait pas été pris par la fameuse main. Le soir où Alexandre multipliait, à la table, les abattages et les tirages à sensation, Zographos fumait tranquillement un cigare à la terrasse du casino.

Alexandre voulut encore violenter la chance. La chance se vengea. Installé à la place de Zographos, elle narguait le « flambeur » d'en face, qui retournait baccara sur baccara. Alexandre résistait quand même, avec le sourire. A chaque coup de perte, il se contentait de faire un signe au bailleur de fonds empressé à servir les gros joueurs... Un chèque... Un autre chèque... Ce que coûtait à Alexandre cette bataille de Cannes, on en a retrouvé le compte sur les talons de chèques où se répète le nom du bénéficiaire Silva. M. Silva n'est autre que l'administrateur du casino cannois.

Un soir, Alexandre marqua de la nervosité. En face de lui, Zographos, impassible, continuait de retourner les 8 et les 9. Sur un abattage de l'adversaire, Alexandre coupa la prévenance du bailleur :

— Assez ! prononça-t-il.

De trois appels brefs, il requit son vestiaire, sa femme, sa voiture.

La nuit même, le vaincu reprenait la route de Paris. Dans l'auto, l'insomnie déroulait à l'envers le film de sa vie. Serge Alexandre se retrouvait devant un autre soir de défaite. Ce n'était plus la retraite d'un homme en habit, escorté d'une femme parée comme une reine, la descente de l'escalier monumental d'un casino embrasé. C'était la coulée furtive d'une silhouette de fugitif par l'escalier d'une maison du Faubourg-Montmartre, le soir de janvier où s'était brisée, contre le pot d'or massif d'un nabab oriental, la frêle tirelire du petit Sacha.

Louis COMBALUZIER.



Au casino et à « la Pergola » de Saint-Jean-de-Luz, Stavisky (ci-dessus, le premier à droite) savait s'entourer d'invités de choix et de pontes d'un prestige inouï.

FAITS DIVERS

LA RENTIÈRE ÉTRANGLÉE

Amiens (de notre correspondant particulier).



NE forme était allongée dans la pénombre. Du sang engluait la carpelette légèrement repliée.

Saisie d'horreur, Mme Vasseur se précipita vers la cour pour appeler à l'aide. Mme Vasseur était la voisine de Mme Barbet, la rentière du 57 de la rue Béranger. Mme Vasseur avait été surprise de ne pas voir de lumière briller chez Mme Barbet, alors que la nuit était tombée depuis un moment. Devant le silence qui régnait dans le petit pavillon de la rentière, Mme Vasseur fut prise d'appréhension. Elle pénétra chez sa voisine, par la cour, et là, dans la salle à manger, poussa un cri d'épouvante.

Le fils de la victime, M. Marcel Barbet, accourut. Sa mère gisait la face contre le tapis. Le chiffon maculé de sang qui entourait le cou de la pauvre femme prouvait qu'il y avait



On pense que l'assassin, son forfait accompli, a dû prendre la fuite par une porte donnant sur la cour.



C'est dans la cuisine (au fond) que l'octogénaire avait été assassinée.

eu strangulation ante mortem. D'autre part, un abondant épanchement sanguin révélait une blessure à la base du crâne.

Aux pieds de la victime, un autre lambeau de chiffon et une mince cordelette entravant les chevilles permettaient de supposer que l'assassin avait d'abord eu la pensée de ligoter la malheureuse puis y avait renoncé, estimant sans doute que la mort avait déjà fait son œuvre.

En dehors du tapis en partie replié sous le cadavre, rien ne décelait dans la pièce qu'il y eût lutte, ni même qu'aucun meuble eût été fouillé.

D'ailleurs, après plus ample examen des lieux, on devait s'apercevoir que le crime avait été commis dans la cuisine et que le corps avait été traîné, après coup, jusqu'à la salle à manger.

Dans la cuisine, pas davantage d'indices. Sur la table étaient posées les lunettes de

la morte ; l'ouvrage de tricot qu'elle devait tenir à la main, lorsque le meurtrier était rentré, était resté sur le rebord de la cuisinière. En résumé, aucun désordre, rien qui dénotât l'effet de la surprise ou de l'effroi chez la vieille dame. Ce qui laisserait supposer qu'elle a parfaitement vu entrer son futur meurtrier et que, le connaissant, elle ne s'est pas étonnée de son arrivée, se contentant de poser lunettes et ouvrages pour mieux écouter ce qu'il allait lui dire.

Si le rez-de-chaussée n'offrait aucune trace du drame, il n'en était pas de même de la chambre de la victime, au premier étage.

Là, tout avait été bouleversé : l'armoire et un placard avaient été vidés ; la literie retournée. Sur la courtoise, un portefeuille était entr'ouvert, vide naturellement.

Par contre, un coffret ouvert laissait échapper des paquets de titres et de valeurs diverses, que le meurtrier avait négligés, en raison, sans doute, des difficultés qu'il craignait de rencontrer pour l'écoulement de ce genre de butin.

L'enquête, que dirige M. Martel, commissaire du 2^e arrondissement, a pu, presque aussitôt, fixer un point important. La porte d'entrée, donnant sur la rue Béranger, a été trouvée fermée de l'intérieur par un verrou.

M. Marcel Barbet a fait remarquer qu'il avait l'habitude de pénétrer par cette porte, dont il avait la clé, et que, pour cette raison, sa mère ne poussait jamais le verrou, geste que l'assassin au contraire a fait pour ne pas être « dérangé ».

Il fallait donc admettre que l'assassin s'était introduit dans

le pavillon de la rentière par les jardins du fond de la cour, lesquels s'ouvrent sur une rue parallèle à la rue Béranger, la rue de l'Union.

Mais une objection surgit immédiatement. En employant cette voie, le meurtrier aurait dû passer devant la rangée de maisons ouvrières occupées par les locataires de Mme Vve Barbet. Or, toute la journée, des enfants s'ébattaient dans les jardins sous la surveillance de leurs mères. Le passage d'un étranger aurait été immédiatement remarqué.

Au contraire, en pénétrant par le couloir extérieur qui joint la cour et la rue Béranger, l'assassin avait la possibilité, sinon la certitude, d'échapper à la vue des habitants de la petite cité.

Mais n'est-il pas plus simple d'admettre que le malfaiteur a tout bonnement sonné à la porte d'entrée ?

C'est là le point névralgique de ce drame mystérieux. Mme Barbet était d'un naturel assez méfiant et n'ouvrait à personne la porte de la rue Béranger. Et tous ceux qui la connaissaient passaient, pour lui rendre visite, par le couloir extérieur et la porte de cuisine. Or, tout tend à prouver que non seulement l'auteur du crime n'ignorait pas les habitudes de la rentière, mais aussi qu'il était connu d'elle. Sans quoi elle eût appelé et, malgré ses 83 ans, elle avait une voix trop forte pour que personne n'ait entendu.

Au surplus, un détail vient confirmer que l'assassin était au courant des autres. C'est qu'il n'a fouillé que là où il savait trouver un magot.

A quel terrible secret l'enquête qui se poursuit va-t-elle aboutir ?

Eugène POLTRY.

Sur la carpelette de la salle à manger, Mme Barbet gisait, inanimée, la face contre terre, le cou serré par un chiffon sanglant.



Mme Louise Hadeline remercie l'Hindou HAMID de lui avoir ramené l'amour de son mari.

« Je suis allée consulter l'Hindou HAMID. Il a lu mes questions mot à mot sans les voir et les réponses vinrent d'elles-mêmes sur le papier qu'il n'avait pas touché. Il m'a prouvé très correctement mon avenir. De plus, mon mari ne m'aimait plus depuis cinq ans et s'éloignait de moi. Avec l'aide de M. HAMID, il me revint en dix jours et il m'aime autant qu'auparavant. Maintenant nous sommes très heureux, j'écris ces lignes avec le consentement de mon mari. »

« Louise Hadeline. »

Consultez le célèbre Hindou HAMID

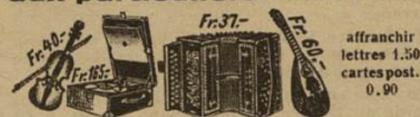
Il prédit l'avenir d'une façon précise. lit vos pensées, répond d'une façon remarquable à toutes questions. Il donne les remèdes aux ennuis, au désespoir et aux malheurs de toutes sortes.



Consultation complète : 100 francs.

Consultez-le de 9 h à 12 h. et 15 h à 19 h. 15, r. Bassano (1^{er} ét.) (M^e George - V). Tél. Kléber 83-26.

Vente directe du fabricant aux particuliers - franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue français gratuit. MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

DE JOLIS SEINS



Encore une arthritique soulagée ! Hier immobilisée, cette dame peut aujourd'hui vaquer à ses occupations

Encore une victoire sur les rhumatismes ! Grâce à Kruschen, qualifié par elle de « merveilleux produit », cette dame de Beaune a retrouvé son activité. Elle écrit :

« J'emploie les Sels Kruschen contre de violents maux de reins et des rhumatismes qui me tenaient immobilisée. Le soulagement que j'ai obtenu est déjà énorme et me permet de vaquer à mes occupations journalières. »

— Mme H..., Beaune (Côte-d'Or). Lettre n° 1553.

L'usage quotidien des Sels Kruschen amène la disparition des douleurs arthritiques — rhumatismes, maux de reins, goutte, sciatique, névralgies — parce qu'il en fait disparaître la cause.

Kruschen oblige les reins, le foie, l'intestin, à éliminer régulièrement les poisons et notamment le dangereux acide urique. Il purifie le sang, supprime la constipation, favorise la digestion. Bientôt vos douleurs cessent, vos articulations raides et noueuses s'assouplissent, vous retrouvez le libre usage de vos membres.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

FOLIE DRAMATIQUES

de midi à 4 h. 15 h. 45 à 21 h. 15 h. 45 à 21 h.

AUTOUR D'UNE ÉVASION

15 ans de bagne !!

EUGÈNE DIEUDONNÉ

et FLORYSE RITAGEORG

DANS UN REPERTOIRE DE CHANSONS DE FORÇATS

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratuit. Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAB), Londres W1

Vient de paraître

Dans la Collection des Éditions de France

« A ne pas lire la nuit » :

LA PIERRE QUI TREMBLE

roman policier inédit de PIERRE BOILEAU

LA MALÉDICTION D'ALLAH

roman policier inédit de SAX ROHMER

LE SECRET DE LA MALLE NOIRE

roman policier inédit de MICHEL EPUY

TROIS ÉTAGES... ET UN CRIME

roman policier inédit de J.-J. MARINE

Chaque vol. in-16 : 6 fr.

Une trouvaille...

La bague est à la mode ! Pour lancer ce nouvel article de notre maison, très recommandé pour un cadeau moderne, nous offrons à titre gratuit cette bague-chevalière d'une forme nouvelle et très élégante, en plaqué or laminé 18 carats, conforme à la figurine ci-après.



GRATIS Pour le monogramme, nous écrivons les initiales désiérées qui seront gravées à la main, artistiquement. Comme mesure, envoyez une bague de papier de la grosseur de votre doigt. Découpez cette annonce et faites-la parvenir immédiatement, en y ajoutant 5 francs pour les frais de port, emballage, etc., en timbre ou mandat, à

Bijoux Parisiens Service B 42 PARIS (8^e) 40, Rue du Colisée

RÈGLES douloureuses, irrégulières.

normalisées par la FANDORINE. CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris. 8.50, f^o 9 fr.

CONCOURS 1934

Secrétaire près les Commissariats de POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e.

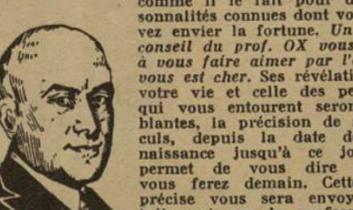
Ce que toutes les jeunes filles doivent savoir avant de se marier

envoyez 25frs. et vous recevrez un superbe volume illustré franco, sous pli recommandé. L'envoi (Service E) 92 rue de la Victoire Paris

ÊTES-VOUS NÉ sous une Mauvaise Etoile

GRATUITEMENT

Le professeur OX offre de vous venir en aide et de vous révéler les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre époque, vous guidera dans la vie, comme il le fait pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune. Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher. Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront troublantes, la précision de ses calculs, depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le professeur OX lui-même. Écrivez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse ; Joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres-poste pour les frais de rédaction.



Professeur OX, Service 257 K, 1, avenue Pillaud, Asnières (Seine).

(Suite de la page 3.)

L'argument parut péremptoire à M. H. V. qui n'eut plus qu'un souci : quitter le Palais de Justice, comme il y était entré — c'est-à-dire sans être aperçu.

Hélas ! A prendre trop de précautions, à vouloir trop ruser, on manque parfois son but. Je ne sais si M. H. V. a du goût pour la course pédestre, avec ou sans obstacles, mais la poursuite que lui livrèrent reporters et photographes à travers le dédale des couloirs du Palais demeura sans doute dans son souvenir comme une de ses plus vives émotions sportives. M. H. V. disparut finalement par une porte secrète et crut ainsi échapper définitivement à la curiosité des journalistes.

Mais les reporters de *DéTECTIVE* veillaient. Quelque temps après, leurs objectifs surprenaient l'insaisissable témoin au moment où il rejoignait, place d'Armes, sa voiture bleue...

M. Rabut avait réservé pour la fin un témoin de dernière heure, surgi, celui-là, d'on ne sait où — amené, dit-on, dans la nuit, par un journaliste parisien — et qui déclarait avoir rencontré de Lussats, le 20 février, vers cinq heures de l'après-midi, en gare de Dijon.

Ce témoin — un Polonais en instance de naturalisation — était-ce lui qui allait sauver enfin l'accusation en péril ?

Moritz Biem parut, fut confronté avec de Lussats et le reconnut formellement.

M. Rabut triomphait déjà. Mais M^e de Moro-Giafferri se dressa :

— Pardon, à quelle heure, dites-vous, avez-vous pris cette nuit-là votre train pour Tours.

— A quatre heures du matin.

— Voulez-vous me permettre...

L'éminent avocat décrocha le téléphone, obtint le bureau de renseignements de la gare. Il n'y avait pas de train à l'heure indiquée par le témoin.

— M. le juge, nous vous laissons, dirent les défenseurs, le soin de conclure.

M. Rabut a conclu.

Suprême ironie, au moment où le premier témoin entendu depuis deux jours reconnaissait enfin l'un des inculpés et semblait donner corps à l'accusation, le magistrat s'est résigné à signer, en faveur des trois prisonniers, une ordonnance de mise en liberté provisoire.

■ ■ ■

L'ombre noyait déjà la prison lorsque l'ordre de levée d'écroû parvint au gardien-chef. Il ne concernait que Carbone et Spirito — de Lussats étant, comme on le sait, inculpé de recel de bijou par le Parquet de la Seine.

Mélancolique, le Baron, à pas lents, rejoignit sa cellule, tandis que ses compagnons de captivité se rendaient au greffe pour y remplir les dernières formalités.

Le lilas, qu'avec amour cultive, en philosophe, le souriant gardien-chef, embau-mait la nuit printanière. Un bruit de verrou résonna sous les voûtes. La large carure de Carbone, l'élégante silhouette de Spirito se découpèrent dans le rectangle éclairé du porche.

— Alors, Carbone, heureux ?

— Heureux, bien sûr ; nous le serions bien plus encore si de Lussats était ce soir, lui aussi, parmi nous. Nous venons de l'embrasser et de lui souhaiter courage. Espérons qu'il sera bientôt remis en liberté à son tour, le pâtre !

— Vous partez pour Marseille, cette nuit ?

— Cette nuit... Dijon est une ville charmante, mais nous estimons que notre villégiature y fut assez longue pour aspirer à revoir, dès demain matin, la Canebière. Nous avons là-bas beaucoup à faire, beaucoup à parler. Simon nous attend. L'affaire Prince commence. Nous allons remuer le pays...

Ils partirent. Un chauffeur portait leurs valises. Vedettes du jour, ils allaient jusqu'à leur voiture entre une double haie de curieux pareils à ceux qui attendent à la porte des coulisses la sortie des artistes. Des vivats s'élevèrent de la foule.

Carbone, de sa main libérée des chaînes infamantes, saluait, comme un tribun. Tribun, il le fut encore, lorsque de la portière du wagon, il harangua les employés de la gare :

— Nous descendons à Marseille. Celui qui nous a fait jeter en prison, sans preuves, pourrait bien remonter à Paris, les poignets enchaînés.

Spirito souriait, narquois.

— Il y a vingt jours que nous attendions cette minute.

Le train s'ébranla. Il n'y eut plus bientôt que deux feux rouges fuyant dans la nuit.

Deux mois avant, sur cette même route d'acier, on relevait les restes sanglants du malheureux conseiller Prince. Deux mois après, le départ de Dijon des « deux libérés provisoires » démontrait que l'enquête avait abouti au néant et que la Justice n'avait jusque-là étreint que des ombres...

Et maintenant ?

— L'affaire Prince commence, a dit Carbone, en sortant de prison.

— L'affaire Prince commence, a dit aussi, en quittant Dijon, M^e de Moro-Giafferri.

Deux mois après...

Mais où aller, maintenant que les ténèbres se sont refermées, où aller maintenant que l'enquête a abouti à un premier échec, où aller puisque nous n'en savons pas plus aujourd'hui qu'au premier jour des recherches.

Carbone et Spirito s'apprentent à quitter Dijon pour s'embarquer pour Marseille, la ville de leurs rêves...

Naturellement, on parle déjà de nouvelles pistes. J'en connais, pour ma part, au moins trois.

La première aurait été fournie à la partie civile par un ancien policier marseillais. La partie civile dément. Mais il n'est question à Montmartre que de cette piste qui aboutirait, si elle était suivie, à l'inculpation de trois nouveaux gangsters, de trois nouveaux « hommes de main »...

La seconde piste est la piste « dite de Metz ». On sait qu'un certain Simian, arrêté à Metz, en vertu de mandats émanant des Parquets de Marseille et de Valence, aurait déclaré que quelques jours avant le drame de la Combe-au-Fées, un de ses amis, un Polonais, l'aurait présenté à Tribout, directeur du Frolic's, puis à un individu surnommé le Commandant et qui, en voyant Simian, aurait déclaré : « Il ne peut être utilisé pour l'affaire de Dijon. » M. Rabut n'a pas manqué, naturellement, de rapprocher cette déclaration du tardif et équivoque témoignage du Polonais Moritz Biem, venu à Dijon pour donner corps à la piste de Lussats-Carbone. Le rapprochement, il est vrai, est troublant.

La troisième piste, enfin, est étayée par un dossier. Les pièces de ce dossier — mais sont-elles authentiques ? — mettent en cause un personnage dont le nom fut souvent prononcé depuis la mort de Stavisky, un avocat, un homme d'affaires, et M. Prince lui-même.

J'ai sous les yeux la copie de l'un de ces « documents ». On y lit : « Ces procès-verbaux de comités de direction sont demandés par Prince pour mercredi. Ces comités de direction n'ont pas eu lieu, bien entendu. » Plus loin : Prince attendra... X... a le moyen de le faire attendre.

Si ces documents étaient authentiques — et rien ne le garantit encore — le secret de la Combe-aux-Fées ne deviendrait-il pas celui d'un règlement de comptes. Cette hypothèse du marchandage, de la discussion qui aurait mal tourné, a déjà été effleurée par *DéTECTIVE*. Mais elle n'est, comme tant d'autres solutions de l'affreux et obsédante énigme, qu'une hypothèse.

Deux mois après, on en est encore, en vérité, à chercher les mobiles de l'assassinat du conseiller Prince, on en est encore à chercher quels secrets redoutables on a voulu étouffer en lui.

On en est encore à se demander pourquoi ceux qui voulaient ou qui étaient chargés de « l'exécuter » l'ont déposé anesthésié, mais vivant, sur le rail (rapport de contre-autopsie). Une ronde de surveillance pouvait passer. On pouvait détacher, ranimer l'homme endormi. Les criminels jouaient sur un hasard le risque d'être découverts.

Des longues et burlesques scènes de confrontations qui ont précédé la mise en liberté provisoire de Carbone et consorts, il faut tout de même retenir deux points :

Mlle Pivain, qui a donné sur le signalement du mystérieux acheteur du couteau du Bazar, des détails correspondant au signalement de M. Prince, a déclaré qu'aucune photo *en pied* de M. Prince ne lui avait été jusqu'ici présentée.

Le témoignage du mystérieux H. V., qui conserve toute sa valeur d'information après les confrontations négatives de samedi, précise que sa rencontre avec le mystérieux automobiliste de la Combe-aux-Fées a eu lieu entre 19 heures et 19 h. 15. Après avoir répondu avec mauvaise grâce à M. H. V. qui les interpellait, les trois automobilistes ont sauté dans leur voiture et filé sur Paris. Si les trois fuyards étaient les assassins de M. Prince, où était donc placé, à 19 h. 15, le corps du conseiller ? Sur la voie ? Il eût été écrasé par le train de 19 h. 38, alors que le train écraseur est celui de 20 h. 42. Sur le talus ? Il aurait fallu que les exécuteurs du crime revinsent, au bout d'un instant, à la Combe-aux-Fées ? Ne pouvaient-ils craindre que l'alarme ait été donnée, que le corps du magistrat ait déjà été découvert. Et s'ils ne sont pas revenus, comment le corps de M. Prince est-il venu *seul* se placer sur le ballast ?

L'affaire Prince commence...

Marcel MONTARRON.

Reportage photographique « *DéTECTIVE* ». J.-G. SÉRUZIER.



La mère de Carbone est venue, accompagnée de M^{rs} Ceccaldi et Milani, voir son fils au parloir de la prison.



Après les formalités de levée d'écroû, Spirito embrasse, avec émotion, dans la cour de la prison, le frère de Carbone.



Les deux frères Carbone s'étreignent à leur tour, et la joie illumine leurs visages.



Encore inculpé de recel de bijou, le « Baron » va quitter la prison de Dijon pour être transféré à Paris.



Les deux libérés savourent dans un café leurs premières minutes de liberté. Carbone et Spirito sont venus remercier M^e de Moro-Giafferri, leur défenseur.



L'AFFAIRE PRINCE COMMENCE

Je commençai à lui répondre. Dès que je prononçai le nom de Carbone, il éclata de rire.

Les grands hôtels, je n'ai plus retrouvé de père héroïque à Saint-Jean ni à Saint-Barthélemy, hier encore, Mauqueur, Joulia et leurs bandes se laissaient prendre à l'appât d'un crime sans issue. Les coupe-gorges de la Belle-de-Mai, ses rues algériennes, tunisiennes, ceux de cette étonnante Porte d'Aix où l'on s'entretenait il y a moins de cinq ans, où personne ne révélait jamais le mystère des rixes qui laissaient des morts et des blessés sur les trottoirs, étaient désertés. Et j'y avais vu des nerfs préparer, à l'aube de certaines séances d'assises orageuses, l'encerclement d'un jury, la montée de la pègre sur Aix-en-Provence, l'acquiescement triomphal d'un complice puissant...

Un bon conseil, d'abord : que l'inspecteur Bonny et Benoît ne viennent pas à Marseille, percevait-on dans la foule. Des hommes du peuple, des bourgeois, montraient symboliquement le bar de la sœur de Carbone, le cabaret où buvait, « la veille », son frère, comme ils eussent fait pour un martyr...

Dans la soirée, nous étions dans un cabaret de nuit où fréquentaient les hommes du milieu, encore qu'on y rencontrait aussi des jeunes gens de la bourgeoisie et des étrangers en goguette. Brusquement, un garçon entra en coup de vent, sans chapeau, pâle.

Reportage photographique « Détective ».

Henri DANJOU.

Marcel CARRIERE.

c'est qu'ils aient gardé de Lussais. Le « Baron » ne méritait pas cela. D'ailleurs, il sera bientôt libre...

Dimanche, nous organisons un meeting, ici, à Marseille. Il y a des choses que la foule doit savoir...

ARBONE À MARSEILLE



Les bars aussi se sont transformés... le prostitution et le crime ne nourrissent plus personne.



Les violentes affiches de Simon Sabiani sont encore placardées sur tous les murs de la ville.



Simon Sabiani attendait, sans oser y croire, la libération de ses amis Carbone et Spirito.



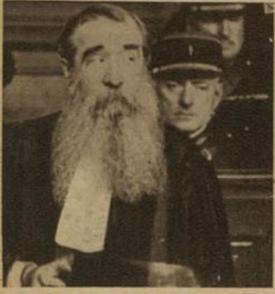
Des vieilles femmes veillent toujours aux portes de la rue de la Reynarde et de la rue Bouterie, mais c'est sur un passé attristant et périme.



Carbone, redevenu le grand Venture, Spirito, marquois et désabusé, ont retrouvé Marseille et leurs amis. Tandis qu'on fête leur libération, ils s'approprient à préparer leur riposte, à organiser des meetings : il y a, disent-ils, des choses que la foule doit savoir.

FEMMES JUGÉES

UNE AFFAIRE DE MAQUILLAGE



M. Géraud était passé de l'autre côté de la barre.

EST d'un maquillage de cartes grises qu'il s'agit. Et de bien autre chose encore. La triste femme en noir qui comparait à la 10^e Chambre avec ses deux complices, Najharian et Bigogne, porte sur ses maigres épaules la triple inculpation de vol, recel et infraction à la loi sur les stupéfiants.

Au cours du débat, on n'entendra pas sa voix une seule fois. Elle est, devant la justice, étranglée d'appréhension et de regret. Car on sent bien que la fidélité conjugale l'a seule conduite en ce lieu.

Elle s'appelle Marie Allot, et elle a épousé Bigogne. Ce dernier offre un visage presque épanoui, souvent incompréhensif. Il s'explique cependant avec une certaine loquacité. Mais le personnage disert et élégant du trio, celui qui doit représenter l'élément intellectuel, est l'Oriental Najharian.

Najharian a un costume soigné, une cravate à faire rêver plus d'une ambitieuse, une tranquille audace avec laquelle il se maintient dans la position défensive qu'il a choisie dès le début. Il embrouille à plaisir cette simple histoire de recel d'automobiles.

Un jour, un camarade, sur qui la lumière n'est pas faite, confia deux automobiles à la garde de Bigogne. Une remise appartenant à Najharian les abrita, et ce dernier eut la précaution de signer un acte d'achat. Ici intervient la silencieuse et résignée Marie Allot. Elle écrit en province et, à

la suite de subterfuges sur lesquels elle ne paraît pas disposée à s'expliquer, reçoit, de deux Préfectures différentes, une carte grise immatriculant régulièrement ces voitures irrégulières.

Le président rappelle qu'à l'instruction elle déclara s'être étonnée de voir soudain son mari en possession de deux automobiles. Quant à Najharian, il ne sait rien. Il a trouvé naturel qu'un ami sans ressources devint tout à coup riche propriétaire, et il a, il le jure, acheté les voitures.

Sur un geste expressif du président, son avocat intervient :

— Il a menti, c'est entendu ! Le mensonge est une chose tout à fait vilaine et désagréable, mais ce n'est pas un délit. La Cour de cassation a jugé que l'inculpé a le droit de mentir.

Mais cette autorité suprême ne semble pas convaincre le président, ni les juges qui l'assistent. Parmi ceux-ci, les habitués du Palais ont la surprise de reconnaître M. Henri Géraud. C'est que le juge habituel a fait défaut au dernier moment et, selon la règle en vigueur, le président a demandé à un avocat de compléter le tribunal. M. Henri Géraud écoute avec une attention scrupuleuse, qui semble habiter jusqu'à sa barbe célèbre.

Cependant, l'accusation n'en a pas fini. Car on a trouvé de la cocaïne chez Bigogne. Marie Allot est, ici aussi, inculpée. Bigogne se défend avec des mots maladroits.

BIGOGNE. — M'sieur, je l'ai ramassée dans un taxi. J'ai vu cette poudre blanche et je ne savais pas ce que c'était. Alors, je l'ai ramenée à la maison. Et ma femme non plus, elle n'a pas su ce que c'était, M'sieur...

Sa femme fait timidement « non » de la tête.

Le président est partagé entre le souci de sa fonction et une humaine indulgence.



M. Doublet sollicite l'indulgence du tribunal.

Alors, il trouve une excuse qu'il répétera jusqu'à la fin, comme on relit un certificat.

LE PRÉSIDENT. — Il est vrai, Bigogne, que vous n'avez peut-être pas toute votre tête à vous, car, en 1916, vous avez été atteint d'une cérébrospinale.

Bigogne ne semble pas comprendre le sens d'un mot aussi prestigieux, ni ce qu'il peut contenir de commodités pour lui.

Marie Allot a pour défenseur une avocate que personne ne connaît, qui ne se présente même pas à la barre. Voilà l'inculpée livrée toute seule à son chagrin et à sa plaidoirie sans voix. Mais M. Doublet, qui prend la parole pour son époux, invoque aussi pour elle l'indulgence du tribunal.

Celui-ci délibère minutieusement. M. Henri Géraud, volubile, est le porte-parole, l'orateur animé de ce trio puissant. Enfin, la peine tombe, sans sursis :

Huit mois d'emprisonnement pour Najharian et Bigogne. Deux mois pour Marie Allot.

« Le tribunal, déclare le président, ne s'est pas montré sévère ! »

A cette affirmation, la condamnée relève la tête : il lui semble, déjà, que ces deux mois seront moins longs.

Maggie GUIRAL.



L'innocente Marie Allot fit venir, de province, des cartes grises que Bigogne maquilla.

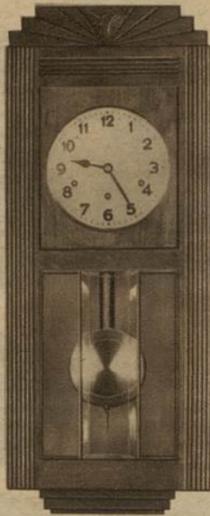
12 MOIS DE CREDIT

GARANTIE 5 ANS -- 8 JOURS A L'ESSAI

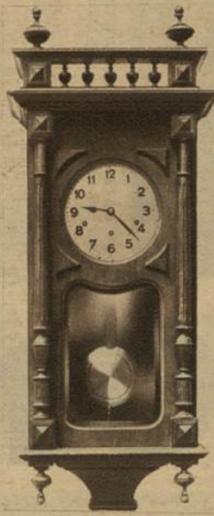
Carillon WESTMINSTER 4/4

PREMIER VERSEMENT UN MOIS APRÈS LA LIVRAISON

Frs 30.
par mois



N° 20
360 frs, payables
Frs 30. » par mois.



N° 50
396 frs, payables
Frs 33. » par mois.

BULLETIN DE COMMANDE D. 8

Je prie la maison GIRARD et BOITTE, 112, r. Réaumur, à Paris, de m'envoyer un carillon WESTMINSTER 4/4, mouvement 8 jours, indécomptable, en cuivre massif, sonnante les quatre quarts sur gongs harmonieux.

Un bulletin de garantie de 5 ans est délivré avec chaque carillon.

Je choisis le N° 20, haut. 76 cm., annoncé, en chêne clair ou foncé, ébénisterie soignée, une glace biseautée sertie cuivre, au prix de 360 fr. payables 30 fr. par mois.

Je choisis le N° 50, style Henri II, hauteur 90 cm., ébénisterie soignée, façon noyer, cadran argenté, glace simple, au prix de 396 fr. payables 33 fr. par mois que je paierai à la poste au compte de chèques postaux 979 Paris (pendant 12 mois) jusqu'à complet paiement.

(Biffer le numéro et la désignation du modèle que l'on ne désire pas recevoir.)

NOM, PRENOMS Signature :
PROFESSION
DOMICILE
DEPARTEMENT GARE
FAIT A LE 1934

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GÉNÉRAL N° 46

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer
VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en ayant recours à l'astrologie. Afin de prouver l'exactitude de son affirmation il offre de dévoiler l'avenir à tous ceux qui lui en feront la demande. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous indiquera le chemin à suivre pour obtenir la réalisation de vos desirs et réussir dans vos entreprises, affaires, mariages, spéculations, héritages.

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi. N'hésitez pas à lui envoyer vos nom, adresse, date de naissance auxquels vous pouvez joindre 2 fr. en timbres pour frais d'écriture. Il vous adressera sous pli discret une étude gratuite dont vous serez émerveillé.

Professeur KEVODJAH, service VAH
30, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.



39 FR. RÉGULATEUR DE PRÉCISION du 'TRAVAIL'

Spécialement étudié et fabriqué pour toutes les professions exigeant un gros effort physique.

En métal chromé 39 Fr. inaltérable

En métal KOMLOR 59 Fr. Métal inaltérable, imitant l'or à s'y méprendre

Envoi contre remboursement

Garanti 10 Ans sur Bulletin spécial

Echange admis

EVJAMS MORTEAU BESANÇON (Doubs)

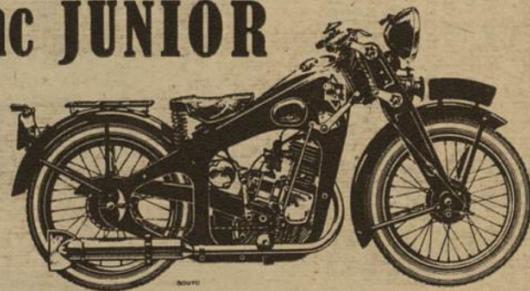
Dépôt à Paris : 75, rue La Fayette.



La 250 cmc JUNIOR

GNOME-RHONE

est un véhicule nouveau. Ce n'est pas une bicyclette avec moteur, c'est avec son cadre en tôle emboutie et son bloc-moteur à suspension amortie une véritable auto à deux roues.



Elle ne coûte que 2.995 frs

GNOME-RHONE, 34, rue de Lisbonne, Paris

Magasin de vente : 49, Avenue de la Grande-Armée - Paris

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. 219 E N, Londres W. 1

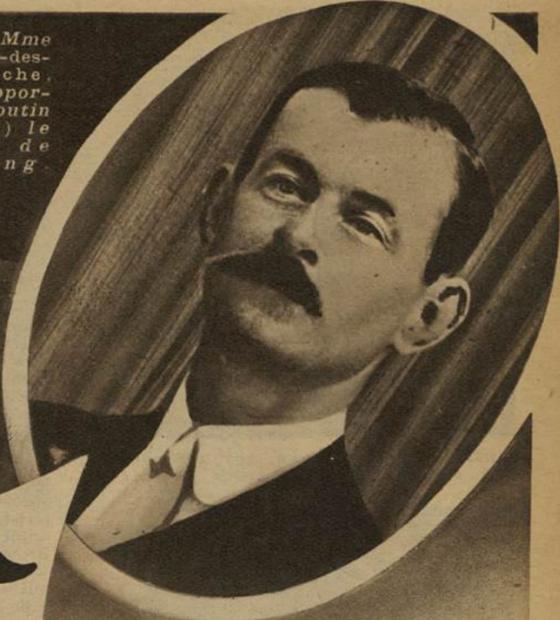


ECOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18



Comme d'ord., Mme Boutin (ci-dessous, à gauche, en mariée) apportait à M. Boutin (ci-contre) le château de Port-Long.



Le Manoir aux Fantômes

Tours (de notre correspondant particulier).

On apprit sans émotion, à Tauxigny, la mort de M. Boutin, le propriétaire du château de Port-Long. Le dimanche après-midi, on l'avait vu jouer au bouchon sur la route. A huit heures du soir, il était attablé devant une bouteille de Vouvray, dans un café. La nuit passa...

A l'aube, Jean Roy, le valet de ferme de Port-Long, découvrit le cadavre de son « maître » au bord d'une mare, non loin du château. La face était immergée dans l'eau boueuse et peu profonde. Le corps reposait dans une attitude singulière : jambes jointes, bras collés au corps.

Le gars, qui était jeune, fut si troublé qu'il s'enfuit.

Il revint peu après, accompagné par un voisin qui l'aïda à transporter le mort à Port-Long. Mme Boutin, une grande femme pâle, aux mains nerveuses, attendait les deux hommes sur le seuil. Son regard était plein d'angoisse et de peur. Elle ouvrit la porte de la chambre et dit à Jean Roy, d'une voix brève :

— Enlève tes sabots !...
Lorsque M. Boutin eut été couché, lorsque, d'une main qui tremblait, Jean Roy eut essuyé son visage ruisselant, Mme Boutin s'avança d'un pas tranquille vers l'alcôve. Elle demeura un moment immobile. Soudain, elle s'abattit au bord du lit en criant. La douleur, qu'elle avait jusqu'à ce moment contenue, tirait d'elle des accents rauques, des appels enfantins, des hurlements de folle.

Peu à peu, elle s'apaisa. Elle se leva lentement, retrouva son habituel accent, âpre et plein de morgue, pour demander au valet de ferme d'appeler le médecin de Tauxigny.

■ ■ ■

Le médecin était un homme jeune, installé depuis peu à Tauxigny. Il salua timidement Mme Boutin et procéda aussitôt à l'examen du cadavre.

Jean Roy l'aïda à déshabiller le mort. On avait dit au docteur que M. Boutin avait été trouvé gisant au bord d'une mare. Il s'étonna de voir ses vêtements si nets, si peu souillés par l'eau. Sa question resta sans réponse. Au reste, il lui parut qu'elle était sans importance.

Il rédigea le permis d'inhumer : il situait la mort à deux heures du matin. M. Boutin rentrait à Port-Long. Il était probablement ivre. Une congestion l'avait terrassé. Il avait cessé de vivre lorsqu'il était tombé sur le talus bordant la mare, lorsque sa tête avait roulé dans l'eau. Sur ce point, le docteur était formel : pas de trace d'asphyxie.

Lorsqu'il sortit de la chambre mortuaire, Mme Boutin, muette image du désespoir, suivit le médecin jusqu'aux premières marches de la terrasse et lui tendit silencieusement une main moite.

— Quelle étrange femme ! pensa le docteur. Pas tout à fait une paysanne, malgré ses sabots. On ne sait si c'est la douleur qui la tourmente ou l'inquiétude. La peur, peut-être...

A mi-chemin de Tauxigny, il se retourna pour embrasser d'un coup d'œil le château de Port-Long. Une tour délabrée flanquait le corps de logis, maison à deux étages d'un âge incertain. Une porte romane, un balcon en fer forgé témoignaient d'une splendeur ancienne. Des herbes sauvages avaient envahi la terrasse d'où la vue s'étendait sur les coteaux plantés en vignes. Des planches, clouées en croix, condamnaient une porte. Une girouette rouillée grinçait au faite d'une cheminée. Tout cela composait une atmosphère oppressante, une atmosphère de malheur. La tristesse pesait sur ce toit.

Ayant ainsi traduit, pour lui-même, cette impression, le docteur haussa les épaules. Il ne croyait pas aux fantômes, aux maisons vouées aux drames, à la mort. Pourtant, l'histoire de Port-Long était une longue suite d'aventures désolantes. Adultère sanglant, ruines, accidents tragiques, rien n'y manquait. Mme Boutin avait hérité ce domaine maudit d'une parente qui portait un nom illustre et vivait misérablement.

■ ■ ■

Vint le printemps. Le blé leva dans les champs. Les iris sauvages fleurirent dans les prairies où Jean Roy menait paître les chevaux et les vaches. L'air avait une odeur un peu verte, mais enivrante, qui donnait au valet de ferme envie de rire et de chanter. Mais il arrêtait sa chanson dès qu'il apercevait sur la terrasse du château, ou bien au détour du chemin, la longue silhouette noire et blanche de sa patronne.

La douleur avait creusé les traits de Mme Boutin, allumé dans le fond de son regard un feu sombre. Elle parlait peu, s'emportait souvent. Quelquefois, sans raison, dans une crise de rage froide, elle frappait à coups de sabot, à coups de poing, ses domestiques. On l'entendait crier, la nuit. Dans les terribles

Au fond d'une allée domaniale, on aperçoit un vaste corps de logis de deux étages. Une porte romane et un balcon en fer forgé témoignent de son ancienne splendeur.

Au bord de la mare où le Parquet les avait amenés, la veuve (au fond, dans ses voiles de deuil) et Jean Roy (au premier plan) ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur les circonstances du drame.



cauchemars qui la hantaient, elle se débattait contre un ennemi invisible, contre le fantôme du mort, contre la peur, contre le remords peut-être...

Elle fut arrêtée, un mois jour pour jour après la mort de son mari.

Elle s'était accusée de l'avoir tué. Elle avait dit :

— Je l'ai étranglé !...

Puis, elle avait ajouté, orgueilleusement, avec une espèce de joie féroce :

— Jean Roy, mon amant, m'a aidée à transporter le corps au bord de la mare.

On la crut ; on lui passa les menottes aux mains. Mais elle avait menti. Le « maître » de Port-Long n'était pas mort étranglé.

■ ■ ■

Le chef de la brigade de gendarmerie de Loches avait reçu, une semaine avant ce coup de théâtre, trois lettres anonymes. Ces lettres, écrites par une femme, ne contenaient pas d'accusation précise, mais cette affirmation qui surprit d'abord, troubla ensuite le brigadier de gendarmerie : « M. Boutin a été assassiné ».

Il ouvrit une enquête, interrogea les amis de M. Boutin. Ils croyaient tous que le propriétaire de Port-Long avait été tué par un rôdeur ou un gars de batterie. Un moment, on crut tenir le coupable. Jean Roy, interrogé, avait rapporté qu'un armurier de Tauxigny, M. Gonnin, l'avait prié de ne pas parler de lui aux gendarmes. L'armurier, un vieil homme honnête et rude, n'eut pas de peine à se justifier. Pourquoi Jean Roy l'avait-il si maladroitement accusé ? On le lui demanda. Il ne répondit pas ; il pleura... Mme Boutin assistait à l'interrogatoire du garçon. On lui posa quelques questions sur les antécédents de son valet de ferme, sur son caractère, ses habitudes. Elle se troubla et, tout d'un coup, s'accusa d'un crime dont personne ne la soupçonnait.

— J'ai fait tomber mon mari dans la mare et, en le serrant à la gorge, je lui ai maintenu la tête dans l'eau jusqu'à ce qu'il expire. Jean Roy était là.

Elle dit cela sans émotion. Son visage s'éclaira un peu. Elle parut se réveiller d'un cauchemar et respira longuement.

— Pourquoi l'avez-vous tué ?

La question la surprit réellement. Elle répondit :

— Je ne sais pas.

Ce soir-là, on ne put rien tirer d'autre d'elle. Jean Roy, cependant, protestait de son innocence. Il reconnut seulement, en rougissant, qu'il était l'amant de Mme Boutin.

Le lendemain, on exhuma, en présence d'un juge d'instruction et d'un substitut du procureur de la République de Tours, le corps du propriétaire de Port-Long. Les conclusions de l'autopsie parurent surprenantes.

— M. Boutin, affirmait le docteur, n'est pas mort étranglé. Il n'est pas mort noyé non plus. Il n'a pas été terrassé par une congestion. Peut-être a-t-il été étouffé. Je n'ai découvert aucune trace de violence sur le corps, sinon de légères éraflures aux jambes.

Mme Boutin s'était-elle accusée d'un crime qu'elle n'avait pas commis ? Ce ne fut pas l'avis des magistrats.

Ils décidèrent de reconstituer le drame. Docilement, au bord de la mare tragique, la meurtrière présumée répéta ses aveux.

— Ce n'est pas possible ! lui dit-on. Votre mari n'a pas été étranglé.

Elle réfléchit un moment. Son front haut et pâle se plissa un peu.

— J'ai menti, dit-elle. J'ai trouvé ici mon mari qui revenait ivre du village. Il était neuf heures du soir. Nous nous sommes querellés. Je l'ai poussé. Il est tombé sur le talus tout près de la mare. Je suis partie. Le lendemain matin, je l'ai retrouvé au même endroit, dans la même position. Il était mort. J'ai soulevé le cadavre. Je l'ai roulé jusqu'au bord de la mare. L'eau était moins profonde qu'aujourd'hui.

Puis, se tournant vers Jean Roy :

— J'étais seule. Il n'était pas là. Il n'a rien vu.

Il apparut que Mme Boutin mentait encore. On lui rappela que les vêtements de son mari étaient à peine souillés par la boue. L'objection n'était pas sans valeur. Elle l'admit et, dans un mouvement de colère, cria, les poings tendus vers ses interlocuteurs :

— Laissez-moi ; je ne l'ai pas tué.

La châtelaine de Port-Long (c'est le nom que lui donnaient, par dérision, ses voisins) et son valet de ferme, liés à la même chaîne d'infamie, furent emprisonnés ce soir-là.

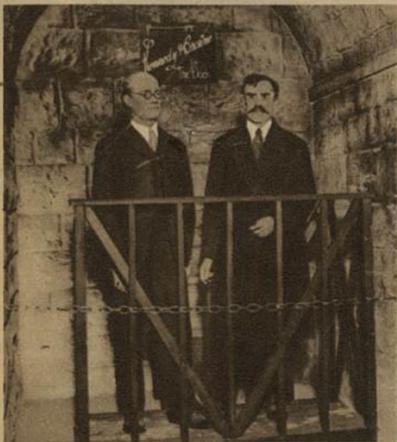
■ ■ ■

L'instruction de « l'affaire de Tauxigny » n'est pas terminée. Mme Boutin, après de nouveaux aveux, a protesté de son innocence. Puis elle a refusé de répondre aux questions du juge. Est-elle coupable ? On ne sait. Est-elle folle ? On ne le pense pas. C'est une femme obstinée. Elle mourra avec son secret.

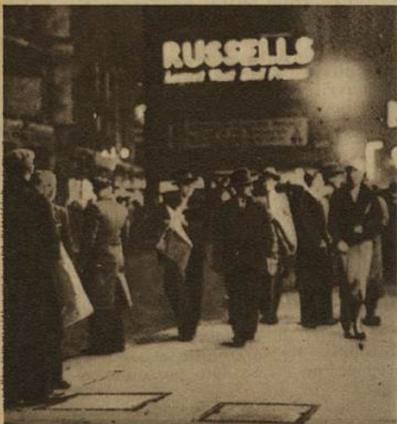
Henri ANGER.



Gutteridge fut relevé, sur une route, tué de deux balles dans la tête.



Browne et Kennedy, les meurtriers de Gutteridge, au "Musée Tussaud".



Malgré Scotland Yard, Piccadilly reste le quartier de la prostitution.



VISITANT, à Londres, la prison de Wandsworth, je fus intrigué par de curieuses marques et inscriptions faites au crayon, sur l'échafaud. J'en demandai la signification au directeur.

— Ceci, me répondit-il, indique le poids et la taille de Browne et de Kennedy, les meurtriers du constable de la police Gutteridge.

— Sans doute des assassins redoutables ?
— Certes ! Ces deux gaillards nous donnèrent plus de mal que tout le reste de la prison !

Il voulut bien me faire le récit suivant :
Gutteridge, constable du village d'Essex, est trouvé, à l'aube, sur la route, la tête traversée de deux balles, et, comble de raffinement criminel, chaque œil crevé par deux autres balles, tirées après la mort. Le malheureux tenait encore dans la main un sifflet et un bloc-notes. Emoi de l'opinion publique. La police locale alerte Scotland Yard. Enquête...

L'auto d'un médecin, contenant des instruments de chirurgie, a été volée à vingt kilomètres du lieu du crime. La photo de cette voiture paraît dans *Police Gazette* (l'équivalent anglais de *Détective*). Un chef inspecteur, observateur et sagace, retrouve, dans les caractéristiques du vol de l'auto et dans celles du crime, la manière du trop fameux assassin Browne. On le recherche sans succès.

Deux mois plus tard, à Sheffield, un camion, qui ne peut éviter une auto en pleine vitesse, dérape et va culbuter contre un trottoir. Son conducteur a le temps de relever le numéro de la voiture folle. L'arrestation de son chauffeur amène de curieuses constatations : les papiers sont faux, le propriétaire véritable de l'auto a disparu. Scotland Yard repart en chasse. Une relation doit exister entre le meurtre de Gutteridge et cette découverte. Le *News of the World* promet deux mille livres de récompense à qui fournira des informations, ce qui prouve, soit dit en passant, que la prime à la délation n'est pas une invention d'un journal français ou d'un romancier belge. Enfin, Browne est retrouvé, à Battersea, en plein Londres, où il possède un garage. On parvient à l'arrêter, par surprise.

— J'avais cinq balles pour vous et une pour moi ! dit-il aux inspecteurs.

Browne, démasqué, ne « donne » pas son complice. On ne retrouve la piste de ce dernier que par la dénonciation d'un ancien forçat, à qui sont soumises des fiches criminelles. Le complice est Kennedy. Mais Kennedy ne se rend qu'après une chasse à l'homme et une lutte au cours de laquelle il se défend à coups de revolver.

Browne et Kennedy ! Deux spécimens de cette pègre contre laquelle Scotland Yard lutte depuis des années et dont elle n'a pu, malgré sa puissante organisation et les qualités professionnelles de ses officiers, chefs inspecteurs, inspecteurs, endiguer complètement le flot.

■ ■ ■

Quand vint la période des vaches maigres, accompagnée d'ailleurs d'une vigoureuse répression de la part de la police américaine, marchands de femmes de Buenos-Aires et de Chicago, kidnappeurs et trafiquants de drogue de New-York et de San Francisco, gangsters, tueurs et autres ruffians suivis de leurs ribaudes, cherchèrent à planter leur tente ailleurs. Et les fiers steamers de la « Cunard Line » en débarquèrent de vraies cargaisons à Liverpool et Southampton.

Sans doute, Scotland Yard veillait ; mais il ne lui fut pas possible de repousser complètement la marée. Si le flux se brisa contre les digues hâtivement établies par la police et le service d'immigration, il y eut tant d'infiltrations de malfaiteurs qu'à l'heure actuelle la lutte continue pour en débarrasser l'Angleterre.

Il est, au bord de la Tamise, un immense bâtiment, maussade et impersonnel, qui fait songer aussi bien à un ministère qu'à une brasserie, mais nullement, de prime abord, au siège de ce rigoureux organisme d'investigation et de répression policières, un des plus formidables du monde : Scotland Yard !

Sachons le reconnaître. Notre Quai des Orfèvres apparaît bien mesquin et désuet à côté de sa réplique d'Outre-Manche qui veille, comme

Mrs. Thompson, la Madame Bovary anglaise (ci-contre), fut liée sur sa chaise et portée évanouie sur l'échafaud.

un dogue, formidable et muette, sur la sécurité d'un grand pays. Tout a été mis à sa disposition : la science, les moyens de transports modernes, des effectifs d'hommes professionnellement éduqués, éprouvés, Scotland Yard a, à sa disposition, une flottille d'avisos, des avions. S'il s'agit de chasser un criminel sur la Tamise, des dizaines de canots automobiles s'élanceront vers la mer ou vers Windsor. Pour traquer un contrebandier de la « came », venu, par avion, déposer en plein champ sa charge précieuse et légère de coco ou de morphine, les appareils de « l'Air Force » sont prêts.

A ces moyens d'investigation correspondent de sévères méthodes de répression. Un Français, coutumier des prisons britanniques, me disait :

— J'aime mieux tirer cinq ans de réclusion en France qu'un an de *hard labour* ici !
Si j'ajoute que les souteneurs sont soumis,

tout comme en plein dix-huitième siècle, au traitement du chat à neuf queues, que les récidivistes et agresseurs de policiers sont bâtonnés, on comprendra que, chez le malfaiteur anglais, la crainte du policier soit le commencement de la sagesse...

De tous, le « Criminal Investigation Department », le C. I. D., est le plus important des services. Il est dirigé par un Chef Constable, lequel relève du « Home Office » (notre Ministère de l'Intérieur). Ces spécialistes du C. I. D. se classent en officiers, chefs inspecteurs, inspecteurs, ayant tous plus de vingt ans de service dans la police. Les as de la recherche criminelle constituent, en outre, un organisme de choix : *the Big Five*, les *Cinq Grands*. Enfin, depuis la guerre, a été créé le *Flying Squad*, escadron volant et rapide, véritable brigade mobile de détectives. Les services de l'Identité Judiciaire, pourvus de perfectionnements modernes, sont installés à Scotland Yard.

L'année dernière, Lord Tranchard, chef suprême de Scotland Yard, a fait prendre un nouvel arrêté de la Couronne fixant à cinquante ans, au lieu de soixante, la limite d'âge des officiers de police. L'objet de cette mesure était de faire une place à la nouvelle classe de recrues ainsi qu'aux jeunes gens des écoles publiques et universités. Après un stage dans des « Police Colleges », il leur sera permis d'entrer dans la carrière d'inspecteurs. Ce détail montre le souci qu'ont les Anglais de perfectionner leur appareil policier.

Il est vrai de dire que la police anglaise pratique le *fair play*. A Scotland Yard, les prévenus ne connaissent ni la contrainte ni la chambre des aveux spontanés. Est-ce à dire que leurs droits sont mieux sauvegardés qu'en France ? Non. Car, comme on le verra, la justice, elle, ne pratique pas toujours le *fair play* ! Il est vrai aussi que l'indicateur est contraire à l'esprit anglais, et, surtout, à la morale anglaise. Pourtant, il m'a été donné de constater, au cours de son enquête, que bien des crimes étaient découverts sur des indications. Seulement, il y a la manière ! En Angleterre, il est de la délation comme de la prostitution : officiellement, elles n'existent pas !

Voilà donc une puissante machine policière, disposant de moyens parfaits, d'effectifs, d'argent, qui fonctionne avec conscience et précision. En face d'elle, grâce à elle, le crime est-il en régression ?

Encore aujourd'hui, les stupéfiants les plus variés arrivent par tonnes, cachés dans les bateaux qui sillonnent la Tamise et passent à travers les filets de la police de l'eau.

SCOTTLAND



Les policiers de Scotland Yard (à gauche et à droite) disposent des moyens d'enquête les plus perfectionnés.

Hélas ! Londres a toujours ses aigrefins de haut vol, ses bandits internationaux dont les moyens se sont, eux aussi, modernisés et perfectionnés. Les stupéfiants pénètrent toujours par tonnes en Grande-Bretagne. Et, de Piccadilly à Leicester Square, rôde, chaque soir, une armée de prostituées...

■ ■ ■

Il est, au coin de Soho Crescent, à Sackville Street, de curieuses petites boîtes en bois habitées par des tailleurs italiens. On les appelle des « inquiries », mot qui équivaut à « renseignements ». En effet, ces Italiens renseignent les étrangers sur les lieux de plaisir de Londres. Habitait là un homme légendaire, Jack Bloody. Ce Bloody, évadé de Biribi, avait perdu son bras gauche au cours d'une rixe, à Soho. Fournard, connaissant les affaires du quartier,

il était un précieux auxiliaire de la police, laquelle, faisant, pour une fois, entorse aux principes, l'écoutait toujours avec intérêt. La cabane en bois de Bloody était quelque chose comme une annexe du service de l'identité judiciaire de Scotland Yard ! Tout cela marcha fort bien pendant quelques années... Une affaire de recel de bijoux « donnée » à la police, avec une promptitude déconcertante, donna l'éveil dans le quartier. Bloody fut proprement chassé par les siens, qu'il avait trahis, puis, un peu plus tard, poignardé. La lame, plantée dans le cœur, portait le mot : « Ricuerdo ». Ce détail permit d'identifier son meurtrier : un matelot maltais. Il n'avait pas pardonné à Bloody d'avoir facilité la capture des assassins d'un changeur juif.

On ne compte plus les affaires criminelles qui se sont déroulées le long de la Tamise, au cours de ces dernières années. A Oaks Docks, en d'étranges et préhistoriques maisons, montées sur pilotis, se réunissait un peuple qu'on eût dit jailli de l'enfer, une sorte de réplique de la Cour des Miracles. Il y avait là de tout : grands bandits, pégrits, mendiants, prostituées, tous ces éléments composites de la pègre cosmopolite de Londres. Et, parmi ces gens, une forte proportion d'éléments maltais et italiens.

Sous prétexte de fêtes ou d'orgies, des rabatteurs spéciaux attiraient dans ce cloaque des navigateurs, des touristes. Il va sans dire que l'entourage et le vol n'étaient que peccadilles à Oaks Docks. On tuait, surtout. On noyait beaucoup ! On trouva même tant de corps dans la Tamise que l'on ne put mettre cette hécatombe sur le compte d'une épidémie de suicides. Alors l'affaire des noyés de Tilbury éclata. C'était en 1932. De Tilbury, localité qui se trouve à l'embouchure de la Tamise, les fins limiers de Scotland Yard remontèrent jusqu'à Oaks Docks. La mafia fut découverte. On fit des rafles fructueuses et les bourreaux de Wandsworth et de Pentonville travaillèrent à pleins bras.

A Southwark, faubourg ouvrier de Londres, le comptable d'une grande brasserie rejoignait son bureau, porteur d'une somme importante, lorsque deux individus, surgissant d'une auto, le boxèrent, le dépouillèrent, bien que l'employé se défendit courageusement à coups de revolver. Averti, Scotland Yard mit en action tout son système d'enquête : radio, téléphone, motos. Quinze minutes après l'agression, le si-

gnalement de la voiture et son numéro étaient connus ; tous les postes alertés. Une heure plus tard, en pleine campagne, l'auto était sommée de stopper. Comme dans le plus pathétique film de gangsters, une terrible lutte s'engagea. Un policier tomba, blessé. Un des bandits, Philip Jaeger, fut tué. Entre les mains du second, également mis à mal, on trouva la valise couverte de sang des bandits et la paie des six cents ouvriers de la brasserie.

Il faut dire que des ordres implacables avaient été transmis par Scotland Yard à ses inspecteurs. Dès que le débarquement de gangsters, rompus aux expéditions à l'américaine, avait été connu, les inspecteurs avaient reçu l'ordre de tirer sur toute voiture ne s'arrêtant pas après les sommations. L'origine de ce décret remonte au crime célèbre dont j'ai parlé au début de cet article : l'assassinat du constable Gutteridge par Browne et Kennedy. Il est d'ailleurs toujours donné en exemple aux jeunes policiers anglais comme le plus grave de tous et, par conséquent, le plus puni : offense aux représentants de l'autorité.

Par ces exemples qui pourraient être multipliés, on voit que Scotland Yard a fort à faire. La misère et la démoralisation d'après-guerre ont décuplé, là comme ailleurs, le nombre des criminels. Et, aussi, des gens tarés...

Lorsque le roi Henry VIII, prototype de Barbe-Bleue, voulait tuer une de ses épouses, il trouvait dans la loi les arguments nécessaires. Si quelque haut dignitaire les réfutait, le roi essayait du chantage. A défaut de chantage, il restait à ce charmant monarque la ressource de supprimer son adversaire, avec l'assentiment de la loi.

Il est bien regrettable d'écrire que la justice anglaise est encore au service d'une aristocratie contre la foule. Je lui fais moins le reproche d'avoir des règles désuètes, des fatras de lois, des montagnes de décrets ridicules (comme, par exemple, celui prévoyant que le « viol d'un veau » est passible de la peine de mort !), que d'être asservie aux gens en place et de n'être souvent qu'une tragique bouffonnerie. Je ne pousse pas le tableau en noir. Si cette justice condamne impitoyablement le délit du faible, acquitte ou évite d'inculper le fort, elle n'hésite pas, pour sauver la façade, à condamner, pour l'exemple, des innocents ! Tels fut le cas du malheureux Français Vaquier ; celui aussi de Mrs Thompson, la Madame Bovary anglaise, liée sur une chaise et portée évanouie sur l'échafaud. Il est, hélas, des cas plus récents, ne serait-ce que celui de cette femme courageuse, contre laquelle on mobilisa les ressources et la force de l'Intelligence Service, et que l'on fit punir durement, parce qu'elle s'était attaquée au grand pétrolier Deterding. Il y a eu aussi bien des mystérieuses disparitions de journalistes et d'hommes politiques qui ne sont imputables ni à un accident ni à un suicide !

Politique, affaires, amour, religion sont soumis au chantage. Cent détectives privés, payés par l'Église d'Angleterre, travaillent pour le compte de l'archevêque de Londres, le fournissent en renseignements. N'est-ce pas sur l'initiative de cet archevêque qu'un ancien chef de Scotland Yard fut surpris en galante compagnie dans Hyde Park, et à jamais compromis ? N'est-ce pas grâce à la possession d'une copie du « Journal Privé » du Prince de Galles, journal avouant certains errements, les amours hors nature, les fantaisies sexuelles du futur souverain, que l'Église imposa sa volonté à la Cour ? Pour en revenir aux affaires criminelles, la législation anglaise exige que l'on prévienne les inculpés que « toute déclaration d'un accusé sera retenue contre lui » ! Précisons bien que cet avis n'est signifié aux prévenus que lorsque les détectives l'ont déjà « vidé » !...

■ ■ ■

L'Anglais est discret, prudent et tient à sa « respectabilité ». Naturellement, et fort heureusement, il ne fait pas fi des femmes. Je dirai même que, chez lui, le besoin d'aimer revêt un caractère plus strictement physique que chez le Français. C'est une nécessité... Le geste est, presque toujours, exempt de tendresse...

Les maisons d'amour sont cependant rares en Angleterre, j'en tends par

Au bord du fleuve s'élève un immense bâtiment, maussade et impersonnel, qui fait songer aussi bien à un ministère qu'à une brasserie : c'est Scotland Yard (ci-dessous) que dirige Lord Transhard (ci-contre, à gauche)



Browne (à gauche) et Kennedy étaient deux spécimens de la pègre redoutable contre laquelle lutte Scotland Yard, sans parvenir à la réduire à fond.

là celles occupant plusieurs femmes. Aucune n'est d'ailleurs autorisée. Seul, le secret accordé avec la police peut permettre une telle exploitation. Ainsi existe-t-il dans les artères du centre de Londres, et notamment dans les ruelles du Strand, à Varville Road, des maisons de rendez-vous connues et tolérées par Scotland Yard. Pour qui ne montre pas patte blanche, l'accès en est difficile...

Ces maisons qui, généralement, ne sont ouvertes que pendant la matinée et l'après-midi, sont, officiellement, de respectables ateliers de fleurs artificielles !

Il est d'autres temples qui abritent des amours moins orthodoxes. L'ingénieuse Lady Dutton Green n'avait-elle pas créé le « Club des femmes » ? Des jeunes filles d'excellentes familles s'y rencontraient, l'après-midi, avec des « nurses » fort vicieuses. Très protégée, Lady Dutton était parvenue à faire classer sa maison dans la catégorie des « Night Clubs ». Elle y donnait des soirées théâtrales d'un caractère si particulier que l'Evêque de Canterbury, prévenu et indigné, pria Scotland Yard de mettre fin à ce scandale. Le club ne fut pas fermé longtemps. Les soirées reprirent. Il fallut qu'intervinssent des membres de la Chambre des Lords. La police trouva au « Club » deux filles de Lord Rosebery.

C'est à Whitechapel, enfin, dans des bouges chinois, que Lord Lonsdale, le grand mécène de la boxe, conduisait des jeunes gens du Collège d'Eton. Ils y goûtaient les plaisirs de l'opium, et sans doute d'autres. Lord Lonsdale n'avait-il pas été l'ami de jeunesse de l'écrivain Oscar Wilde, condamné au hard labour pour publication de livres obscènes ? C'est au « Horse Shoe » que l'homosexualité trouvait un refuge et l'y trouve peut-être encore, de hautes personnalités la protégeant.

Le règne des souteneurs français : Edmond de Londres, Got l'Algérien, Micheletti-le-Tunisien, le Frisé des Halles, devait se terminer dans le sang. Par suite de certaines combinaisons, ces trafiquants avaient, sur le pavé de Londres, aux alentours du quartier de Piccadilly-Circus, des femmes pouvant librement travailler. Ils avaient, en quelque sorte, constitué le monopole du « tapin » dans Piccadilly. Grâce aux patrons des Lunging Bars, et en échange d'un ne sait quels services, la zone était respectée par la police. La nuit venue, seules les femmes de ces messieurs pouvaient y circuler librement ; les autres femmes étaient impitoyablement chassées ou arrêtées. De temps à autre, intervenait un règlement de comptes. Micheletti tomba le premier, à Paris, rue Fontaine. Got fut poignardé à Tunis. Gory, son ami, fut tué, rue de l'Union, à Barcelone. Enfin la vengeance poursuivit jusqu'à Buenos-Aires le Grand-Frisé : il tomba sous les balles de Satan-le-Rouge.

La mort des chefs, l'afflux de nouveaux arrivants redoutables amoindrit la puissance de ces gens et l'autorité du patron des Lunging Bars, derrière Piccadilly. Ce fut la lutte sourde, quelques rixes, puis la bataille ouverte. Au cours d'une fusillade, la police intervint. Ce fut le grand nettoyage !

Un peu plus tard, une perquisition, opérée chez le patron du bar, permit de découvrir une quantité importante d'héroïne et de cocaïne : ce fut alors le déclenchement de la fameuse affaire de contrebande d'opium de Constantinople. On arrêta le frère du grand trafiquant : Théodorides. Le coup de filet de Scotland Yard avait été fructueux.

Il en reste à donner, et de fameux ! Brochets et maque-reaux abondent toujours à Londres. Et nous aurons souvent encore à parler des exploits fameux de Scotland Yard.

Jérôme MAYNARD.

ESCROC D'ENVERGURE



Se donnant pour le consul du Honduras, Bustelli-Foscolo s'installa dans un petit hôtel des Champs-Élysées au fronton duquel il fit apposer les armes de ce pays.

Stavisky n'est pas un mal spécifique du siècle, du moment. Aux siècles précédents, des escrocs, déjà, ont réussi à s'entourer de protecteurs puissants; grands seigneurs dispensateurs, ils éblouissaient, corrompaient, achetaient des consciences. Et tout cela servait leurs manœuvres dolosives. Les deux histoires que vous allez lire le prouvent.

BUSTELLI-FOSCOLO faux ministre du Honduras

Le XIX^e siècle a fourni une collection curieuse d'escrocs fameux, d'aventuriers de légende dont les exploits paraissent aujourd'hui invraisemblables et semblent battre le record, en nombre, des imposteurs.

Et quels imposteurs !
Connaissez-vous Bustelli-Foscolo ?
Ecoutez son histoire et n'accusez pas trop nos grands-pères d'avoir été, dans leur jeunesse, des naïfs.

On était, en ce temps-là, mal renseigné d'un pays à l'autre.

Vers 1860, un homme qui n'avait pas quarante ans fit annoncer par les journaux son arrivée à Paris.

Il venait de faire un long voyage étant, disait-il, nommé plénipotentiaire du Honduras à Paris après avoir été consul du même pays à Livourne.

Il portait beau, arborait un magnifique costume constellé de décorations, et entraînait avec tant d'assurance dans les salons que personne ne mit son titre en doute.

N'avait-il pas des lettres de créance, de la culture, une affabilité toute diplomatique ?
Il fut reçu, fêté.

Sa femme était très belle. Et, ma foi ! à l'époque, la beauté défiait le contrôle.

Bustelli-Foscolo loua, près des Champs-Élysées, un petit hôtel sur lequel fut apposée la plaque identificatrice : *Consulat général du Honduras*.

Il y eut des réceptions, de somptueuses réceptions.

Mme Bustelli-Foscolo recevait avec grâce, chantait avec talent et savait promettre sa protection.

On parlait du Honduras, naturellement, et

Il reparut bientôt, mais, cette fois, sous les traits d'un grand seigneur albanais.



de l'Italie aussi. Mme Rosina Bustelli-Foscolo vantait les mérites de son mari, descendant, disait-elle, de monsignor Paolo Auguste de Foscolo, patriarche d'Alexandrie, et de la famille patricienne de Foscolo de Venise.

Le Honduras, pays neuf, alerta les hommes d'affaires. Mais comment obtenir de Son Excellence le secret de son installation à Paris ?

Le Honduras, c'était sûrement un bon placement ?

Bustelli-Foscolo attendit que la confiance régnât et que son nom fût entouré de tout le respect souhaité, puis il expliqua très prudemment que le Honduras désirait contracter un emprunt en France.

La bonne affaire, quoi ! Le taux d'intérêt n'était pas excessif, mais alléchant tout de même.

Des banques se mirent au service de Son Excellence Foscolo et l'emprunt fut lancé.

On chuchotait, de salon en salon :

— Vous prenez du Honduras ?

M. Bustelli-Foscolo, bel homme, le visage barré d'une éblouissante moustache brune, était si séduisant !

L'emprunt était de 150 millions !

Il fut couvert en trois mois, ce qui, à l'époque, était une preuve de succès.

Bon financier, bon diplomate, Bustelli-Foscolo menait à bien sa tâche.

L'argent affluait dans sa caisse.

Bientôt... Oui, bientôt, il pourrait, ayant fait fortune, passer la mare aux harengs.

Mais — c'est un fait psychologiquement enregistré — les grands escrocs comme les grands criminels se trahissent par des détails.

Bustelli-Foscolo en prenait trop à son aise avec son tailleur. Il négligeait de le payer. Il négligeait également de solder son compte chez un imprimeur à qui il avait fait éditer nombre de brochures de propagande pour le grand emprunt du Honduras. Les deux commerçants portèrent plainte. Une enquête fut ouverte, discrètement. Quelle surprise ! La police découvrit, mais un peu tard, que Bustelli-Foscolo, de son vrai nom Foscolo, était né à Pise, et n'avait jamais été diplomate. L'emprunt était une vaste escroquerie. Un mandat d'amener fut lancé contre le faux ministre du Honduras, mais trop tard. Le filou avait filé, et trente millions étaient déjà passés en Amérique sur cent cinquante; le reste, heureusement, était encore dans les banques françaises.

On croyait cet escroc à jamais disparu. Le Second Empire mourut avec la guerre de 1870. On oublia l'affaire.

En 1871, Bustelli-Foscolo, maniaque de l'escroquerie, reparut, mais sous d'autres traits et d'autres titres. Il était devenu le secrétaire de S. A. R. Scanderberg, héritier — qu'il disait — des rois d'Épire et d'Albanie.

Grand seigneur, le pseudo-futur-roi décorait qui le voulait, moyennant une redevance. Tous les ordres de l'Épire et de l'Albanie y passèrent. Les affaires prospérèrent. L'ex-ministre du Honduras était un bon placier en décorations.

Tout de même, la police s'inquiéta, découvrit les faussaires, et l'ancien escroc à l'emprunt comparut en correctionnelle flanqué du pseudo-prince Scanderberg. On exhuma l'af-

faire du Honduras et Bustelli-Foscolo fut condamné à un an de prison. Peine légère, direz-vous. A l'époque, plus que maintenant, le Code français était, à l'égard des escrocs et des faussaires, d'une extrême indulgence.

LE NABAB TSCHERNADIEFF

Au début de juin 1880, les journaux de Paris annoncèrent l'arrivée du richeissime comte de Tschernadieff, célèbre par les fêtes fastueuses qu'il offrait en Suisse dans sa propriété de Clarens.

Ce riche Pétersbourgeois, disait-on, avait dépensé en un seul soir 40.000 francs pour une fête nautique sur le lac de Genève. Il venait d'hériter de 39 millions. Le bruit courait que Gambetta, invité par lui, assisterait à la prochaine réception.

Le comte de Tschernadieff menait grand train et tout ce que Paris contenait de snobs et de mondains intrigua pour assister aux somptueuses fêtes.

Un mois plus tard, une nouvelle note parut :

« Une plainte a été déposée par des fournisseurs contre le comte de Tschernadieff. Le bruit court que le consulat de Russie interviendrait... »

Un an plus tard, le 29 mars 1881, le *Gil Blas* publiait ces quelques lignes :

« Le comte de Tschernadieff s'est brûlé la cervelle, et son cadavre a été retrouvé dans les environs de Berne. »

Quel était cet homme ?

Longtemps, sa véritable personnalité resta mystérieuse. L'enquête, après la plainte des fournisseurs parisiens, ne révéla qu'un fait : le comte de Tschernadieff avait été condamné jadis, par défaut, à deux ans de prison, pour vol d'un diamant au préjudice d'une femme D...

Ce Russe, se disant aristocrate, usurpait ses titres, mais il était si habile dans la confection des faux que le Parquet crut à leur authenticité.

Poursuivi, mais non arrêté, il eut l'audace d'écrire à M. G. Macé, chef de la police, pour protester en ces termes :

« Mme D... m'a donné ce diamant en témoignage de gratitude. »

Et c'était vrai !

Le pseudo-comte parvint à se faire acquitter. Mais sa gloire déclinait. On savait déjà que ses revenus ne provenaient pas de sa fortune mais d'autres bonnes fortunes plus suspectes.

On devait savoir plus, bientôt.

Tschernadieff ne possédait rien.

Grand, solide, un peu brusque, souvent bourru, mais bel homme aux allures de grand seigneur, il intimidait tout le monde par ses relations.

Il écrivait d'ailleurs et récitait, pendant les réceptions, des pièces de vers de son cru.

Sa femme était très belle et l'aidait dans ses exploits.

Sa méthode était simple. Il soignait sa réputation en faisant annoncer sa venue par les journaux et changeait de pays quand les prêteurs commençaient à se montrer rétifs.

A son arrivée, il trouvait ouverts tous les crédits ! Pensez donc ! Avoir pour client l'illustre comte Tschernadieff, quelle référence ! Gare à qui osait douter de lui, ou qui lui refusait un service. Il fréquentait tous les grands du monde, possédait des lettres de ministres ; des généraux russes — la Russie et si grande ! — le tenaient pour un authentique aristocrate.

« Le nabab Tschernadieff ! » répétaient les échos.

Il n'avait d'ailleurs plus besoin d'affirmer

son identité ni sa fortune. Pour dépenser tant, il fallait qu'il fût riche. Quel usurier lui aurait refusé des avances ? D'ailleurs, la moindre résistance, la moindre refus le mettait dans des colères terribles. Il fit déplacer des fonctionnaires, obtint pour d'autres de l'avancement.

Si quelque aubaine s'était présentée, il calmait ses créanciers les plus criards.

Sa femme, discrètement, par ses complaisances, obtenait des sommes importantes. Lui-même ne dédaignait aucun moyen pour emprunter de l'argent à ses maîtresses. Il y avait toujours du retard dans les courriers franco-

russe...

Parfois, pour se faire oublier un peu, le comte de Tschernadieff allait se reposer dans sa propriété de Clarens. En Suisse, il avait la prudence de ne pas faire de dettes, et il y passait pour un homme honnête et riche.

Mais cette vie vertigineuse, cette comédie infernale, toute mêlée de faux en écriture, d'escroqueries et d'expédients, devait un jour être bloquée par les plaintes.

Le « nabab » ne put bientôt retourner ni à Paris, ni à Rome.

Il n'avait plus d'économies.

La « comtesse » l'abandonna, disparut.

Le comte se réfugia en Suisse puis, sans ressources, se suicida.

Il avait signé sa lettre de désespoir « comte de Tschernadieff », continuant l'imposture par delà la mort, avec ténacité.

Le « nabab » était ruiné.

Or, savez-vous quelle était l'origine du « nabab » Tschernadieff ?

On le sut enfin.

C'était un ancien conducteur de traîneaux de Saint-Petersbourg...

Stéphane MANIER.

Le fameux « nabab » Tschernadieff n'était, en réalité, qu'un ancien conducteur de traîneaux de St-Petersbourg.



LA SUDATION SCIENTIFIQUE

par le bain de vapeur survaporisée, à la maison et en voyage

Breveté dans le monde entier

MAISON FONDÉE EN 1929

Breveté dans le monde entier

Le nouveau modèle B2 fonctionne indifféremment à l'alcool ou à l'électricité



Prévient, combat et guérit :

Mauvaise circulation, obésité, constipation, dyspepsie, maladie de la peau, maladie du foie, goutte, grippe, influenza, lumbago, insomnie, intoxication, maux de gorge, névralgies, troubles nerveux, maux de reins, rhumatismes, acide urique, mauvaise assimilation des aliments, arthritisme, rides du visage, troubles de l'âge critique, douleurs.

Ce merveilleux appareil permet de prendre chez soi, sans tacher ni mouiller, un bain de vapeur survaporisée, incomparablement plus efficace, plus rapide, plus commode, plus propre que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain revient à 20 centimes ! Les parfums ou les médicaments à votre choix, mis dans les deux générateurs, portés par la survaporisation à plus de 400° sans bouillir et sans pression, sortent de l'appareil à l'état gazeux, sont respirés par la peau et sont instantanément entraînés

Dans toutes les Pharmacies, les Tisanes de la Sudation scientifique préparées par le laboratoire pharmaceutique de « la Sudation scientifique » A. MOURE, Pharmacien de 1^{re} classe, directeur, 9, rue du Faubourg-Poissonnière (Entresol, Escalier B). Téléphone : Provence 77-30 et la suite.

Les TISANES de la SUDATION SCIENTIFIQUE sont les plus efficaces parce que scientifiquement étudiées et scientifiquement établies sous le contrôle rigoureux de notre Service Médical. Les Tisanes de la Sudation scientifique sont des Tisanes scientifiques.

dans la circulation, qui est elle-même miraculeusement activée par le bain.

C'est un merveilleux régulateur de toutes les fonctions et de tous les organes du corps humain.

Une vraie cure de rajeunissement !

Remplace la salle de bains

Toutes les villes thermales chez vous.

L'appareil B2 avec régulateur de survaporisation à 4 degrés : 150°, 225°, 300°, 400°, franco de port et d'emballage en caisse de bois. **350 fr.**

Chèque, mandat ou remboursement à

Sudation Scientifique

9, Faubourg Poissonnière, Paris. Téléphone : Taitbout 55-99 et Provence 77-30, 77-31 et 77-32. (Entrée dans la cour) près du journal *Le Matin*. Chèque postal Paris 1407-74.

En vente dans les grands magasins.

Brochure gratis franco sur demande.

CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOS ENNUIS, POUR VOS PEINES, POUR TOUTES DIFFICULTÉS,

Consultez le PROFESSEUR DJEMARO, doyen des ASTROLOGUES exerçant en France, qui offre de venir en aide aux opprimés, aux découragés en leur révélant l'avenir gratuitement.

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de L'ASTROLOGIE. Gratuitement le PROF. DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée, il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, loteries, amours, mariages etc... Grâce à lui et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Des milliers d'attestations sont visibles à ses bureaux.

Pour recevoir sous pli cacheté et discret votre consultation gratuite, écrivez, en donnant DATE DE NAISSANCE, ADRESSE, NOM, PRENOMS (si vous êtes Madame ajoutez nom de demoiselle), et si vous voulez joindre 2 Frs en timbres-poste pour frais d'écritures (Etranger 4 Frs).

PROFESSEUR DJEMARO, Service VU, 29, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine)



CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études et aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 75.104 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats.

Broch. 75.111 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 75.116 : Carrières administratives.

Broch. 75.122 : Toutes les grandes écoles.

Broch. 75.129 : Emplois réservés.

Broch. 75.132 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 75.139 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 75.142 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 75.149 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 75.155 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 75.163 : Marine marchande.

Broch. 75.168 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 75.173 : Arts du Dessin (cours universel) de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, reliure d'art, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 75.180 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 75.185 : Journalisme, secrétariats ; élocution usuelle.

Broch. 75.188 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographies, prise de vues et prise de sons.

Broch. 75.197 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas, ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.



Un flacon de parfum **Gratis** avec chaque commande

BONNET ONDULATEUR

nous sacrifions 5.000 de ces bonnets au prix exceptionnel de **8** Frs pièce

Indéfrisable ravissante!

Bonnet ondulateur

BELACO, 40, rue du Collisée - Paris, Serv. R 121

Cou... cou!... La Joie de vos Enfants

30 FR. Garanti 5 ans

Envoi contre Remboursement Echange admis. Coucou chantant. 40 fr. COUCOU EV LYNDIA MORTEAU (Doubs). Dépôt à Paris : 75, rue La Fayette.

La LOTERIE NATIONALE vous réserve des espérances. La Lecture de Votre écriture vous apporte une CERTITUDE en vous adressant au Professeur O. ROYNAM, Service 356, 35, rue Madame.

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal s'adresser à : NÉO-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, Paris (VI^e) Tél. : LIT. 32-11

8 Fr. DEPUIS L'USINE

Superbe Montre bracelet forme ronde. Spiral chromométr., luminieux 14 f. En argent contrôlé... 39 f. En forme tonneau, chromé... 39 f. Dame, plaqué or ou argent... 35 f. Env. cont. rembourse - Garantie 10 Ans EV LYNDIA, MORTEAU p. Besançon. Dépôt à Paris : 75, rue La Fayette.

M^{ME} GAYATA

Célèbre médium oriental renseigne, guide, console, donne secret certain pour réussir en tout, avoir chance, bonheur, santé, fortune, amour. Ramène amitié perdue, guérit tout mal. Envoyez 5 francs et date de naissance, 21, rue Hôtel-des-Postes, Nice.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? **CONSULTEZ** Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, cour 3^e et saul samedi et dim.

15 fr. Le 100 adr. et gr. gains 2 sexes. Ecr. LABO-RATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

DESTINÉES révélées par Astro, Grapho, Chiro, Tarots Mme LEBERTON, 20, rue Brey, Paris

RÉSULTAT DU CONCOURS REFERENDUM ORGANISÉ PAR LA COLLECTION " DÉTECTIVE "

LISTES-TYPES DÉSIGNÉES PAR LE REFERENDUM

| Romans | Couvertures | Titres |
|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| L'OMBRE SUR LE JARDIN | L'OMBRE SUR LE JARDIN | L'OMBRE SUR LE JARDIN |
| QUATRE MORTS AU MANOIR | LE CIMETIÈRE DES LÉPREUX | QUATRE MORTS AU MANOIR |
| L'ÉTRANGE MORT DE Mme DECANIS | QUATRE MORTS AU MANOIR | LE CIMETIÈRE DES LÉPREUX |
| HASARD | HASARD | L'ÉTRANGE MORT DE Mme DECANIS |

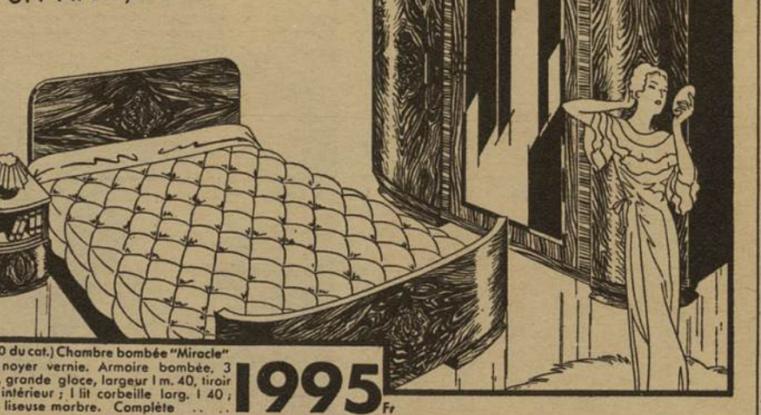
LISTE DES GAGNANTS

- 1^{er} Prix (3.000 francs en espèces) :** Florence Bellion, 156, avenue de Versailles, Paris.
- 2^e Prix (800 francs en espèces) :** Suzanne Brisost, 32, rue Duranton, Paris.
- 3^e Prix (300 francs en espèces) :** Louise Bourseur, 2, rue de la Trinité, Soissons.
- 4^e Prix (200 francs en espèces) :** Julien David, 46, rue du Bois-Savary, Saint-Nazaire.
- 5^e et 6^e Prix (150 francs) :** Renée Lallemand, 33, rue de Vaux, Laon ; Jules Lallemand, 33, rue Grande, Vaux-sous-Laon.
- 7^e au 10^e Prix (100 francs) :** Antoine Lécuyer, 17, rue Saint-André, Saint-Quentin ; Raymonde Gire, 3, rue Lavastre, Nîmes ; Denise Lallemand, rue de l'Église, Saint-Hilaire-de-Chalons (L.-I.) ; Simone Lallemand, 33, rue de Vaux, Laon.
- 11^e Prix (abonnement d'un an " Voilà " et " Marianne ") :** Camille Gibaru, 31, rue Sainte-Marguerite, Pantin.
- 12^e et 13^e Prix (abonnement d'un an à " Détective ") :** Ernestine David, 46, rue du Bois-Savary, Saint-Nazaire ; Paul Lingot, rue de Villers, Francheval (Ardennes).
- 14^e au 17^e Prix (abonnement d'un an à " Voilà ") :** Jean Defosse, 18, rue Brizard, Laon ; Irène Defosse, 18, rue Brizard, Laon ; Georges Sibon, 12, rue Napoléon-Féauveau, Deuil (S.-et-M.) ; Eva Stevenot, 30, rue de la Tour, Malakoff.
- 18^e au 22^e Prix (abonnement de 6 mois à " Voilà " et " Marianne ") :** Paule Pourva, inst. à Moreilles, par Chailles-Mariais (Vendée) ; Henry Ringenbach, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montbéliard ; Robert Moreau, 82, rue Lakanal, Tours ; Roland Hotermans, 2, rue Barye, Paris ; Henryk Oppenheim, 1, rue Gracieuse, Berck-Plage.
- 23^e au 28^e Prix (abonnement de six mois à " Détective ") :** Marcel Bachmann, 9, rue de la Nelle, l'Isle-sur-le-Doubs ; Robert Fortunet, 5, impasse du Débarcadère, Versailles ; Jean-Marcel Fortunet, 5, impasse du Débarcadère, Versailles ; Marguerite Douet, 7, rue Cardon, Amiens ; Henri-Marcel Dupont, 48, rue de la Sous-Préfecture, Hazebrouck ; Marie Bleuze, 16, rue du Bail, Marle-s.-Serre (Aisne).
- 29^e au 35^e Prix (abonnement d'un an à " Marianne ") :** Robert Van den Daele, 164, avenue de Floréal, Bruxelles ; G. Winifred Simpson, Pension Pérard, 5, rue de Paris, Montluçon ; Jean Tournier, 11, rue Victor-Faugier, Vienne (Isère) ; René Courtaud, matelot chauffeur, cuisinier, Lorraine ; Toulon ; Lucien Goujon, Chemin du Fournel, Villa Georges, Antibes (A.-M.) ; Emile Doux, 7, boulevard de l'Observatoire, à Monaco ; Germaine Casanelli, 33, rue Prévost-Martin, Genève.
- 36^e au 45^e Prix (abonnement de six mois à " Voilà ") :** Gilberte Cupelin, 1, rue Madame-de-Stael, Genève ; Charles Rogalle, 85, rue de Paris, Charenton-le-Pont (Seine) ; Ginette Goett, 140, avenue du Roule, Neuilly (Seine) ; Arlette Nouel, 9, avenue Elisée-Reclus, Paris ; Georges Grangeon, inspect. chef Police Mobile Fez (Maroc) ; Cécile Cheval, 13, rue Poul-
- lain-Duparc, Rennes ; Pierre Moullé, 286, boulevard Saint-Germain, Paris ; Louis Reynier, 4, cours Grand'Val, Ajaccio (Corse) ; Joseph Raybaud, Villa Angela, Villeneuve-Loubet (A.-M.) ; Raymond-Gut Knecht, Colon au Sais, Fès (Maroc).**
- 46^e au 60^e Prix (abonnement de six mois à " Marianne ") :** Paul-Robert Blanc, 26, rue Lazare-Carnot, Bourg (Ain) ; Pierre Bedout, 64, rue Larrey, Tarbes ; Augusta Detierre, 51, rue de la Tourelle, Bruxelles ; René Bourny, 49, rue de la Préfecture, Laval ; Jean-Gaston Gagnaire, 11, rue Fromental, Tours ; Georges Leblond, 8, rue Pouchet, Rouen ; Yvonne-Jeanne Loiez, 164, rue Jeanne-d'Arc, Paris ; Gaston-Adolphe Baril, 118, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Bordeaux ; Louise Spriet, 45, avenue de la Porte-des-Lilas, Paris ; Renée Lavandier, 9 bis, rue Guillaume-Brochin, Bordeaux ; Jacques Defosse, 144, rue des Ecoles, Laon (Aisne) ; Frédéric Verrier, 10, avenue Desguins, Anvers ; Cécile Derobert, 95, rue du Quatre-Septembre, Hirson (Aisne) ; Gabrielle Devos, rue Pasteur, Hirson ; Kha Tran Van 4, rue Pottier, Hanoi (Tonkin).
- 60^e au 100^e Prix (livre de 12 francs du catalogue de la Librairie Gallimard) :** Louis Colletier, 29, rue Denis-Papin, Armentières (Nord) ; René Watelin, 21, rue Sérurier, Laon ; Jean Forest, 24, rue Sainte-Geneviève, Laon (Aisne) ; Renée Chauvet, 25, Grande-Rue, Vaux-sous-Laon ; Jean Saie, 104, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris ; Jeanne Maigre, 37, rue de Belfort, Givors (Rhône) ; D^r Dharry, place du Canton, Nontron (Dordogne) ; Yvonne Buquet, 81, rue Georges-Lardennais, Paris (19^e) ; Lucien Gabriel, 143, route Nationale, Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône) ; Alex-André Jullien, 38, rue Campo-Formio, Paris ; Alice de Gand, 2, rue des Jacobins, Caen ; Jean Lagneux, 32, rue des Infirmiers, Avignon ; Lucienne-Louise Lebrun, 3, place Viollet, Paris ; Michel Barraza, 7, boulevard Voltaire, Asnières (Seine) ; Marthe Beer, 15, rue de Coulamines, Genève ; Emile-Fr. Martin-Fabre, 16, rue Roon, Sarrebruck ; Michel-V. Beauquey, 37, rue Mathildeland, Eindhoven (Hollande) ; Christiane Garros, 34, cours Journu-Auber, Bordeaux ; Micheline Morineau, 17, rue du Cimier, Tours ; Charles Berranger, 1, rue Ed.-Rostand, Rennes ; Jean Bernaudon, 38, avenue d'Anduze, Alès (Gard) ; Fanny Guerlince, avenue des Champs-Élysées, Hirson (Aisne) ; Jules Jardin, 1, boulevard de Lyon, Laon ; Edgar Legros-Gaugnier, rue de la Capelle, Hirson ; Lucienne Guerlince, 209, rue Charleville, Hirson ; Yvonne Messier, 49, rue Charleville, Hirson ; Fanny Joris, 209, rue Charleville, Hirson ; Jeanne Guerlince, rue Charleville, Hirson ; Oscar Adam, rue de l'Oise, Hirson ; Pierre Gay, 5, rue Sénac, Marseille ; D^r Louis Wiess, 56, rue Carnot, Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) ; Marcel Delhez, Villa Maria, Trooz, Liège (Belgique) ; Ernest Baldouy, rue d'Alsace, Saint-Girons (Ariège) ; Etienne-F.-H. Courtinès, 9, rue de Commerce, Casablanca ; Georges Vesperant, 23, rue du Docteur-Acquaviva, Marseille ; Henri Carlos, 51, rue Lecat, Hôtel-Dieu, Rouen ; Raymond Brossard, 11, rue Jouye-Rouve, Paris ; Marie Madg-Jacquemin, Hôtel de Paris, rue Thiers, Le Mans ; André Gretton, 47, boulevard de la Villette, Paris ; Gaston-Louis Boyer, 9, boulevard de Port-Royal, Paris.

La suite de la liste des gagnants sera publiée dans DETECTIVE du 3 Mai

LA PREUVE EST FAITE ...

qu'en s'adressant aux Galeries Barbès, il est facile de se meubler à peu de frais, sans sacrifier le confort, l'élégance et la solidité.



UN APERÇU : (N^o 470 du cat.) Chambre bombée "Miracle" ronce noyer vernie, Armoire bombée, 3 portes, grande glace, largeur 1 m. 40, tiroir bijoux inférieur ; 1 lit corbeille long. 1 40 ; 1 table liseuse marbre. Complète... **1995** Fr

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES SUR DEMANDE. REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES LIVRAISONS GRATUITES À DOMICILE DANS TOUTE LA FRANCE

Usines et Ateliers : 52, rue des Poissonniers (à 150 mètres des Magasins) - Visites tous les matins.

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e) (Ne pas confondre, coin Rue Labat)

Succursales : LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11, Rue Montgrand ■ NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 10, Rue St-Pantaléon

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1^o l'Album général d'ameublement. 2^o l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. Rayer la mention inutile. **276**

Nos magasins resteront ouverts le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte toute la journée.

DÉTECTIVE



LE RETOUR DE CARBONÉ A MARSEILLE

La grande cité ne veut plus redevenir la ville des tueurs: la libération des inculpés de Dijon la soulage de cette crainte.

Lire, pages 8 et 9, le pittoresque reportage de notre envoyé spécial Henri DANJOU